

l'éducation

2,50f



HEUREUSE ANNÉE A NOS LECTEURS

■ instruction civique toujours ■ une
maternelle modèle ■ l'orientation
demain ■ des spectacles pour les
fêtes

n° 265 ■ 18 décembre 1975

enseignants

vous connaissez
la Nouvelle
Poésie Française
Mais connaissez-vous
La nouvelle poésie algérienne ?
La nouvelle poésie belge ?
La nouvelle poésie suisse ?
La nouvelle poésie québécoise ?

NON

Alors abonnez-vous dès aujourd'hui à

Poesie

70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Je m'abonne à 12 numéros pour la somme de 30,00 F.

Je m'abonne à 25 numéros pour la somme de 60,00 F.

Je règle par :

Signature :

A retourner à POESIE I : 70, rue du Cherche-Midi,
75006 PARIS, accompagné de votre règlement.

ÉDITIONS BORNEMANN

15, rue de Tournon, 75006 PARIS
(CCP PARIS 20852-18)

E. BATTISTA – M. PORTES
Professeurs d'Éducation Physique

JEUX SPORTIFS ET SPORTS COLLECTIFS

Un vol. de 210 pages avec 102 illustrations
22,50 F

E. BATTISTA

SPORTS ET MUSCULATION

22,50 F

G. THOUVENOT

Professeur d'Éducation Physique

GYMNASTIQUE SCOLAIRE ET JEUX COLLECTIFS

9,00 F

(Catalogue complet sur demande)

Prière d'ajouter 12% pour frais d'envoi.

mobilier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier VS s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 instruction civique toujours, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 nominations de recteurs ; créations de postes ; environnement européen ; SNALC : « la pollution morale » ; le Supérieur en bateau-mouche
- 11 trois questions à Yves Brunsvick, secrétaire général de la Commission française pour l'Unesco
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 vers une aire nouvelle, par Jean-Pierre Vélis
- 17 documentation : pour votre classe ; suivez les guides, par Pierre Ferran
- 19 un problème par semaine : orientation et guidance 2000, bonnes feuilles de « L'éducation créatrice », un ouvrage de la Fondation européenne de la culture
- 23 le mémento de l'enseignant : professeurs de collège, par René Guy
- 24 vous avez la parole : l'anglais à l'école élémentaire, par Francis Thauvin ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 28 scènes pour les fêtes..., par Raymond Laubreaux et Pierre-Bernard Marquet
- 32 ... écrans aussi, par Etienne Fuzellier
- 34 le Québec en plages, par Maurice Guillot
- 34 une vie pour le théâtre, par Josane Duranteau
- 35 inconnu à l'appel des facteurs ; à propos de bandes dessinées, par Pierre Ferran

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

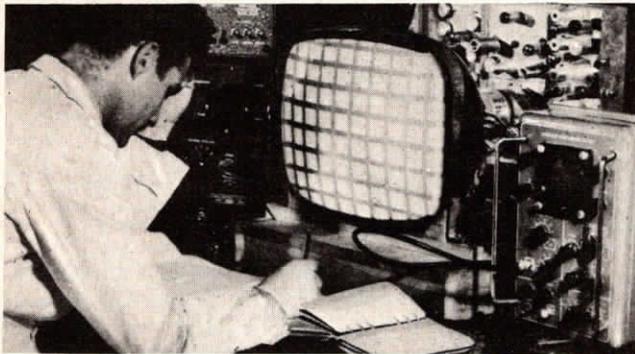
Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F
CCP 31-680-34 (45900 La Source)

photos - couverture : Pierre Michaud/Rapho ; p. 14 et 16 : Léon-Claude Vénézia ;
p. 18 : Astrid Bergman/Rapho ; p. 27 : Phelps/Rapho ; p. 28 et 29 : Germaine Lot ;
p. 30 : Bernard ; p. 31 : Karen Rencurel ; p. 38 : Henri de Châtillon/Rapho

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

● COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 522 ED

ÉCOLE CENTRALE
des Techniciens
DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

ÉDITIONS ROUDIL

53, rue Saint-Jacques, 75005 PARIS

GRAMMAIRE FRANÇAISE STRUCTURALE

A. BAGROS

Collaboration Lucienne FELIX

INTRODUCTION PROGRESSIVE A LA GRAMMAIRE

La schématisation est proposée

SANS VERBALISME

à l'activité des élèves

PARTIR DE L'IDÉE POUR ABOUTIR A SON EXPRESSION

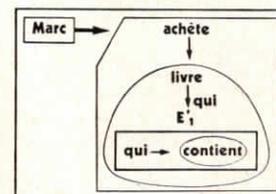
DES STRUCTURES GRAMMATICALES AU STYLE

LIVRES DE 6^e - 5^e - 4^e de 20 à 30 F

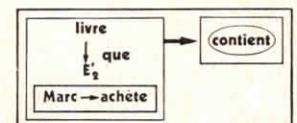
Avec des DICTEES préparées et des exemples de REDACTIONS composées par des élèves en groupe de travail.

E₁ Marc achète ce livre nouvellement paru qui contient de belles illustrations.

E₂ Ce livre nouvellement paru, que Marc achète, contient de belles illustrations.



E₁



E₂

LIVRE DE 3^e ET SECOND CYCLE
(sous presse)

- APPROFONDISSEMENT DE LA GRAMMAIRE
- VERS L'ÉTUDE DU STYLE

Catalogue sur demande

conférences

■ **Le cycle de conférences, organisé cette année par La joie par les livres**, constitue une introduction théorique aux trois sujets suivants : le livre d'image ; le conte ; le roman. Ces conférences, qui s'adressent à toute personne intéressée par la lecture des enfants et par les livres, auront lieu à 20 h 30, aux dates suivantes : 13 janvier, « Dessins d'enfants, dessins pour enfants » par le Dr Daniel Widlocher ; 27 janvier, « La place du conte dans le folklore : Les trois biquets » par Claude Gaignebet ; 24 février, « La symbolique du conte » par le Dr Vincent ; 9 mars, « Récit ou roman pour enfant ? » par Bernard Seve ; 6 avril, « Roman d'actualité, roman historique » par Jean Parel ; 27 avril, « L'enfant, la famille, la société » par Philippe Aries. La première conférence aura lieu à la Bibliothèque Forney, 1, rue Figuier, 75004 Paris, les suivantes auront lieu à L'Heure joyeuse, 6-12, rue des Prêtres Saint-Séverin, 75005 Paris. Les conditions d'inscription sont de 100 F pour l'ensemble des conférences. Pour tous renseignements : La joie par les livres, rue de Champagne, cité de la Plaine, 92140 Clamart ou La joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris.

publications des CRDP

■ **CRDP d'Orléans : Les exercices en classe d'anglais. Authentiques ou artificiels ?** Il s'agit d'un fascicule regroupant le texte de trois conférences prononcées à l'occasion des journées académiques de 1975. La première est centrée sur les exercices. La seconde s'intéresse aux tests susceptibles de vérifier l'assimilation réelle de la langue. La troisième est consacrée à : « L'enseignement de la civilisation. Pourquoi ? Comment ? ». L'ensemble est préfacé par René Denis, inspecteur pédagogique régional (CRDP, BP 2219, 55, rue N.-D.-de-la-Récouvrance, 45012 Orléans Cedex).

■ **Le CRDP de Rouen réédite un numéro du Bulletin de liaison pédagogique « Ecoles normandes »** consacré au dessin à l'école. Très largement illustrée en noir et en couleurs, cette brochure passe en revue les multiples moyens d'expression plastique — non seulement le tracé au crayon, mais encore les collages, les effets de matière avec des matériaux divers, la couleur, les feutres, les encres, etc. —, énumérant le matériel exigé, et soulignant le principe et l'intérêt pédagogique de chacun d'eux. Par son

thème et par sa présentation, cette brochure intéresse tous les enseignants des écoles élémentaires soucieux de favoriser l'épanouissement de la personnalité et la formation esthétique des enfants. (CRDP, BP 3038, Mont Saint-Aignan, 76041 Rouen Cedex 2.)

■ **Le CRDP des Ardennes publie le premier numéro d'Ardennes-Education**, brochure dont l'objectif est, selon les termes mêmes de Franck Michel, inspecteur d'académie, « d'établir un solide trait d'union, de réflexion et de confrontation entre les éducateurs du département ». Divisé en trois parties, ce numéro comporte l'approche d'un sujet d'intérêt général : ici, l'interdisciplinarité. Il contient ensuite des éléments d'étude et des relations d'expériences sur des sujets variés. Enfin, une dernière partie est réservée aux informations. (CRDP, 18, rue Voltaire, 08000 Charleville-Mézières.)

■ **Le CRDP de Besançon (B.P. 1153 - 25003 Besançon Cedex)** vient de publier une brochure qui se révélera fort utile au niveau de l'enseignement secondaire. Sous le titre : **Quelques activités réalisées dans le cadre des 10 %**, ce fascicule présente six expériences réalisées dans des CES et des lycées de Franche-Comté dans des domaines très différents. Ces expériences prêchent toutes en faveur de l'utilisation réelle et active des 10 % d'horaires libérés pour des activités originales par la circulaire du 27 mars 1973. Souhaitons que l'opuscule en question incite d'autres classes à s'ouvrir davantage à la vie utilisant effectivement la liberté octroyée. Enfin, pour compléter cette information, nous renvoyons le lecteur à l'éducation du 13 juin 1974, p. 7 à 10, et aux numéros du Monde du 3 juillet et des 22 et 23 septembre 1974.

publications diverses

■ **Orientations (78 A, rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07)** fait paraître son numéro 55, dans lequel on pourra lire un article de Michel Sauvêtre, au cours duquel l'auteur s'interroge sur la généralisation de la pratique des stages dans la formation. Pierre Dominique et Johny Stroumza s'interrogent également, mais ce à propos d'un modèle d'évaluation des adultes en situation de formation. Daniel Zimmermann souligne l'intérêt qu'il y aurait à sensibiliser les enseignants à la lecture, d'une part du langage verbal codé ; de l'autre à celui que, à la suite de certaines oppositions, il nomme « non

codé » et qu'il définit très clairement. Claude Pujade-Renaud fournit au lecteur des « Eléments pour une éducation corporelle ». Quant à Bernard Charlot et à François Lurçat ils apportent tous deux, quoique de façon fort différente, leur contribution en faveur des mathématiques nouvelles... Sommaire divers, contenus très riches, qui se trouvent ici très sommairement analysés. Terminons en exprimant nos regrets aux rédacteurs et à leur directeur, Etienne Verne, de se voir « lâchés » par leur autorité de tutelle, après treize années d'existence, d'efforts et de combats. Cela va considérablement compliquer leur tâche. Ce fait prouve, en tout cas, l'audience que possédait la revue **Orientations**. Diderot notait déjà, dans ses **Principes de politique**, qu'« on ne permet de dire qu'à celui qui ne peut rien ».

■ **Record**. Ce bimensuel s'adresse aux garçons et filles de treize à dix-sept ans. Au sommaire de chaque numéro : portraits de vraies personnalités, revue d'actualité commentée, reportages, orientation sur les métiers de demain, nouvelles formes de l'aventure, opinions libres, critiques culturelles (télévision, cinéma, livres, disques, concerts), courrier des lecteurs, idées pratiques (bricolage, jardinage, astuces). De plus, chaque numéro est accompagné d'un dossier recherche. (Prix de l'abonnement annuel : 92 F.) Pour tous renseignements complémentaires : Record - Bayard Presse, 3, rue Bayard, 75008 Paris. Tél. : 225-60-72.

■ **Dialogues** (bimestrielle, le numéro : 10 F, abonnement annuel : 45 F), consacre son numéro 17 à « une défense critique de l'étude du milieu ». Après avoir noté que, si les activités d'éveil sont à la mode mais que bonnes volontés et confusion se cachent sous ces pratiques, ce dossier s'emploie à répondre aux questions les plus importantes qui se posent à ce sujet dès l'école maternelle : qu'est-ce que le milieu ? Comment l'étudier ? Puis il présente à ses lecteurs des comptes rendus d'activités de classes et rassemble des éléments de bibliographie. **Dialogue**, revue du GFEN, 24, avenue de Laumière, 75019 Paris.

théâtre

Les congés de fin d'année peuvent être pour les parents une bonne occasion d'emmener leurs enfants au théâtre. Voici donc, pêle-mêle, quelques spectacles qui peuvent leur être conseillés.

■ **Au Théâtre Adyar**, 35, avenue Rapp, Paris-7^e, le Théâtre pour l'enfance et la jeunesse de Paris propose aux neuf-quatorze ans **Monsieur Quichotte**, d'après Cervantès, par le théâtre de l'Eclipse, adaptation de Marie Ecorce, les 18, 23, 24, 30 et 31 décembre à 14 heures (8 F, 10 F, et pour les groupes 6 F).

■ **Soleil blanc**, à Bagnolet, les 18 et 19 décembre, texte d'André de Bacque, mise en scène de Bruno Castan, spectacle présenté par l'Unité-enfance de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis. Ce spectacle poursuivra ensuite sa carrière jusqu'à fin avril dans ce département avant de partir en tournée en France et à l'étranger. Renseignements à la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, Unité-enfance, 5, rue des Mimosas, Aulnay-sous-Bois. Tél. : 939-76-66.

■ **Au Théâtre de Sartrouville**, rue Louise-Michel, 78500 Sartrouville. Tél. : 962-33-73 et 962-92-83, le Théâtre de la Pomme verte de Catherine Dasté, proposera à la fin de décembre et en janvier **En attendant les oiseaux, histoire de Baluche l'épouvantail**, qui sera également donné à Nanterre, à Pontoise et au TEP.

■ **Elsa et les cygnes sauvages** par le Théâtre miniature de marionnettes à fils d'André Blin, les 22, 23, 24, 29, 30 et 31 décembre à la mairie de Montrouge, 2, avenue Emile-Boutroux, 14 h 30 pour les groupes (3,50 F) et à 16 heures pour les adultes (5 F) et les enfants (4 F). Location : André Blin, 77, rue de Bagneux, 92120 Montrouge. Tél. : 253-23-24.

■ **Au Théâtre Gérard-Philipe**, 59, boulevard Jules-Guesdes, 93 Saint-Denis. Tél. : 243-00-59 et 243-18-92, **Au pays de l'or blanc**, par la compagnie Bazilier, les 23, 24 et 25 décembre à 14 h 15. Ce même spectacle sera donné au théâtre de la Commune d'Aubervilliers, les 13, 15, 16, 20, 22 et 23 janvier à 9 h 30 et à 14 heures.

télévision

Pour leur premier anniversaire chaque société de télévision apportera une marque d'originalité à ses programmes de fin d'année. Au moins quant à la présentation car en ce qui concerne la nature des émissions rien de bien changé.

■ **TF 1** : le cadeau de TF 1 c'est la couleur. A partir de Noël, les programmes de l'ex-première chaîne seront diffusés en couleur dans la région parisienne.

Séries : **David Copperfield** (du 22 au 28, à 14 heures). **Marie-Antoinette** (six émissions d'une heure à partir du 24, chaque mercredi, à 20 h 30).

Théâtre : **Cigalon**, de Marcel Pagnol (jeudi 25, à 16 heures). **La fleur des pois**, d'Edouard Bourdet (samedi 27, 20 h 30).

Retransmission de l'Opéra : **Les contes d'Hoffman** (lundi 29, 21 heures).

Films : **Festival Fred Astaire** (mercredi 31, 21 heures). **Benjamin**, de Michel Deville (dimanche 4, 21 heures).

■ **A 2** : l'innovation d'A 2 consiste en la diffusion à partir du 18 décembre d'un programme « non-stop » de 9 heures à la fin des émissions de la soirée. De 9 heures au journal de 13 heures, les lève-tard pourront regarder des séries américaines, des dessins animés et des reportages. Ils pourront aussi chaque jour, à partir de 10 h 46, se rendre « en direct dans les services publics » de manière à découvrir les arcanes des ministères et des administrations. Reprise de la série de Claude Cobast : **Un enfant parmi les autres**.

Après 13 heures, émissions de fin d'année parmi lesquelles on retiendra :

Soirée de Noël en Provence avec Yvan Audouard. La nuit de la nativité au château de Bourbentane avec les conteurs, le repas, la messe de minuit et la veillée (mercredi 24, à partir de 21 h 50).

Téléfilm : **La simple histoire d'un extraordinaire poste de télévision** de Georges Coulonges (jeudi 25, 13 heures).

Variétés : « Le grand échiquier » **To bix or not to bix**, de J.-C. Averty (mardi 30, 22 heures).

Cinéma : **Les 80 ans du cinéma** de Pierre Tchernia, journée consacrée à la naissance et à la vie du septième art, avec à 21 h 40 **Le Mécano de la Général** (dimanche 29).

■ **FR 3** : une chaîne sage qui ne fait pas de frais (une façon de se singulariser). Programmes habituels dont on retiendra :

Feuilleton : **Les peupliers de la prétentaine**, d'après Marc Blancpain (six épisodes d'une heure), histoire balzacienne se déroulant dans le Hainaut français entre 1950 et 1965 (chaque samedi à partir du 13 décembre jusqu'au 17 janvier, 20 h 30).

Série : **Erreurs judiciaires**, maître Floriot raconte (chaque samedi à partir du 13 décembre, jusqu'au 17 janvier, 21 h 30).

Cinéma : **Le diable par la queue**, de Philippe de Broca (lundi 22, 22 h 30).

Horizons sans frontières, de Fred Zinnemann (mardi 23, 20 h 30). **Les grandes manœuvres**, de René Clair (mercredi 24, 20 h 30). **Mogambo**, de John Ford

(jeudi 25, 20 h 30). **Les Cheyennes**, de John Ford (jeudi 1^{er} janvier, 20 h 30).

vacances, loisirs

■ **Stages d'artisanat d'art en Normandie à Bellême**. Des stages de week-ends ou durant les vacances scolaires sont proposés pour les adultes et les enfants à partir de quatre ans. Sont ouverts des ateliers de sculpture (sur bois, pierre, dessin), tissage, tapisserie, filage au rouet et au fuseau, poterie-céramique (techniques manuelles et techniques au tour), dessin-peinture, menuiserie-ébénisterie. Stage spécial d'initiation aux diverses techniques artisanales pour enfants de quatre à douze ans. Plusieurs possibilités d'hébergement : en gîte-accueil (prix étudiés pour les familles et les groupes), hébergement chez l'habitant pour les enfants non-accompagnés, à l'hôtel, en camping-caravaning. De nouveaux stages seront créés au cours de l'année : vannerie-rotin, sérigraphie, photographie, filet. Les ateliers sont animés les matinées par les artisans professionnels de la région, les après-midi sont libres et facultatifs et offrent la possibilité de venir s'exercer seul (sauf l'atelier de sculpture animé toute la journée). Pour tous renseignements : Bel Art - Bellême, mairie, 61130 Bellême. Tél. : 27, ou Maison de Normandie, 7, rue d'Artois, 75008 Paris. Tél. : 225-22-08.

notez aussi

■ **Correspondance scolaire**. Les enseignants qui désirent entreprendre avec leurs élèves une correspondance scolaire peuvent obtenir, auprès de l'Association pour le développement de l'expression française et des relations internationales, l'adresse d'une classe de même niveau sélectionnée pour ses caractéristiques et sa situation géographique. La correspondance scolaire au niveau des classes est basée sur des échanges de travaux (textes, enquêtes, comptes rendus, journal de classe, montages sonores, etc.) de documents (roches, fossiles, plantes, documentation, etc.). Sans exiger de matériel spécial, elle conduit à un enrichissement des connaissances, à une ouverture de l'esprit, à une socialisation de l'enfant. Pour tous renseignements : Serge Lemort, professeur délégué Contacts, école de garçons, 19, rue du Capitaine-Deken, Rosult, 59230 Saint-Amand-les-Eaux (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

voici enfin la documentation qui manquait

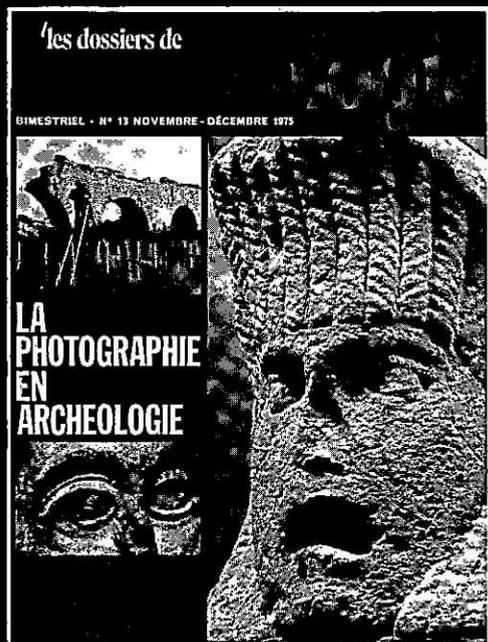
POUR

REUSSIR

VOS

PHOTOGRAPHIES

**de sites, monuments,
œuvres d'art**



*Une documentation pratique, précise,
complète, basée sur une riche expérience.
Par Antoine CHÈNÉ et Gérard RÉVEILLAC,
photographes à l'Institut d'Archéologie
Méditerranéenne (C.N.R.S.).*

**LA PHOTOGRAPHIE
EN ARCHEOLOGIE**

les dossiers
dans **l'archéologie n°13**

140 PAGES – 200 PHOTOS EN COULEUR ET EN NOIR ET BLANC – 18,90 F

au sommaire

- Comment choisir les appareils de prise de vue et les objectifs, les pieds, les posemètres, les émulsions et les filtres.
- Toutes les techniques de prise de vue de

sites, de monuments, de fouilles, de mosaïques et d'objets d'art.

- L'utilisation de procédés spéciaux pour améliorer les résultats de la photographie traditionnelle : infra-

rouges, ultraviolets et rayons X.

- La prise de vue sous-marine, et le travail de laboratoire qui vous permettra d'obtenir la perfection dans toutes vos photographies.

Chez les marchands de journaux ou sur commande.

découper ou recopier ce bon
et l'adresser à
**Archeologia - B.P. 682
21018 Dijon Cedex**
en joignant le règlement
à l'ordre d'**Archeologia**
(sans indication de numéro)

Nom	Prénom
N°	Rue
Ville	Code Postal
DÉSIRE RECEVOIR LE N° 13 DES DOSSIERS DE L'ARCHÉOLOGIE	
CI-JOINT 18,90 F en un	<input type="checkbox"/> chèque bancaire
	<input type="checkbox"/> virement postal 3 volets

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.
administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

Informations : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Clément, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 207



Horizontalement. 1 - Le fait d'avoir de la brioche ne l'empêche pas de donner du chausson. 2 - Tournoi où le roi fait toujours bonne figure - Première tenue de sortie. 3 - Pétard pour enfant - Ristourne. 4 - Très convenable - Premières lettres écrites à Elvire. 5 - Agent de bourse sous Louis XII - Personnel. 6 - Réduit en miettes sous la pression des phalanges - Même dorée, elle ne vaut pas la liberté, si désargentée soit-elle. 7 - Ne manifeste aucun signe de reconnaissance - Personnel. 8 - Noir aux yeux - Navette fluviale. 9 - Empereur romain vaincu par Vitellius. 10 - Pour celui des ombres, adressez-vous à Pluton - Personnel. 11 - Parias.

Verticalement. 1 - Sorte de tôle en béton armé. 2 - Ses immortels ne sont pas impérissables - Personnel. 3 - Possessif - De quoi faire du van - Types de Papous rassemblés dans la steppe. 4 - Fait monter la moutarde au nez - Très ému après avoir bien caressé la fillette. 5 - Si cette femme vous fait des signes de la main, n'en tirez pas pour autant de conclusions galantes - Il a la bouche pleine à l'heure des repas. 6 - L'agriculteur la répand ; le tapissier la plante - Marque d'indifférence. 7 - Départ de bolide. 8 - Qualifie une dame de classe possédant une bonne éducation. 9 - Décor à la cour des Miracles - Plis.

solution du problème 206

Horizontalement. 1 - Eoliennes. 2 - Trinquant. 3 - Olé - Us - Fa. 4 - Ne - Bi - Bar. 5 - Natation. 6 - Enouer - Tu. 7 - Mit - Sèmes. 8 - Eson - Sima. 9 - Nt - Oc - Sen. 10 - Testament. 11 - Sterlet.

Verticalement. 1 - Etonnement. 2 - Orléanistes. 3 - Lie - Toto - St. 4 - In - Bau - Note. 5 - Equites - Car. 6 - Nus - Ires - MI. 7 - Na - Bo - Misée. 8 - Enfentement. 9 - Star - Usant.

échecs

par Jacques Négro arbitre n

solutionnistes à vos pièces !

Un fort joli mérédith construit sur le thème Kagan.

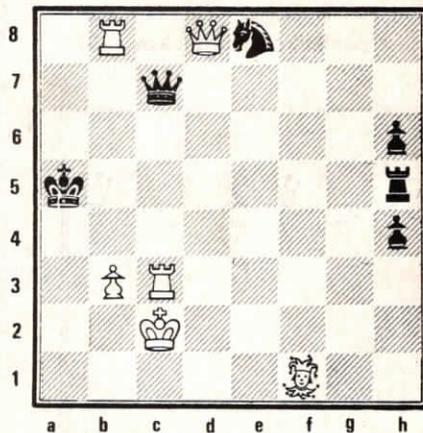
La clé est jouée par une pièce blanche clouée. La menace est un coup de déclouage de la pièce noire qui cloue la pièce clé. La parade noire est un déplacement de la pièce noire encore clouée sur l'axe de clouage. Le dommage ou effet nuisible est le déclouage de la pièce clé.

Cette longue définition présente en fait un thème assez élémentaire. Dans ce problème le spectacle est assuré par les pièces lourdes. La position est très belle, le roi noir entièrement dégagé.

problème 6

"APB" 1943

A. Servais



Les Blancs jouent et font mat en deux coups (6 + 6 pièces)

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante

Envoi des solutions à
Jacques Negro « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice-Cedex

Date limite des réponses : 8 janvier 1976.

solution du problème 4

Clé : Fg5! (menace 2.Dd8 mat)
1...Dé7 (Dé8, Dxd4, Dxb7)
2.bxç8:Cav. (b8:Cav. bxç8:D. Txb7) mat.
Total : 6 points.

il y a cent ans

partie : Anderssen-Shallop

1.é4 é5 2.f4 d5 3.Cf3 dxé4 4.Cxé5 Fd6
5.Fç4

Dans une partie Tschigorine-Walbroth (1894), les Blancs tentèrent : 5.Dé2 Dé7 6.Dxé4 f6 7.d4 fxé5 8.fxé5 ç6 9.Fç4 Fç7 10.0-0 Fé6 11.Fg5 Dxg5 12.Fxé6 Ch6 13.Fxç8 et les Blancs ont l'avantage.

5...Fxé5 6.fxé5 Dd4

Mieux : 6...Fé6 7Dé.2 Ff5 8.Fb5 Cé7 avec une simplicité instructive.

7.Dé2 Dxé5 8.d4! Dxd4 9.Cç3 Cf6 10.Fé3 Dd8 11.0-0 h6?

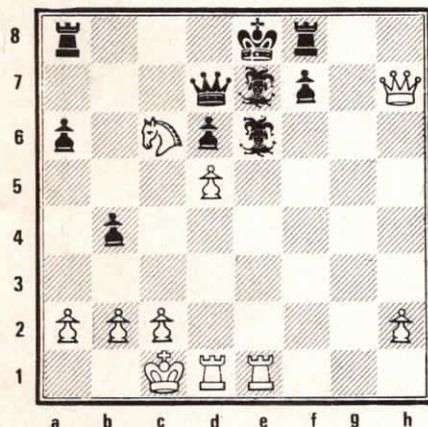
Un aveu de faillite, mais il n'est pas facile de trouver quelque chose de satisfaisant dans cette position hybride. Peut-être : 11...0-0 12.Fg5 Dd4+, etc.

12.Fç5 Cb-d7 13.Dxé4+ Cxé4 14.Fxf7 + mat.

l'art de conclure

diagramme n° 3

partie : Poselinikov-Kondjakov, 1974



Les Blancs jouent et gagnent

On ne voit pas de faiblesses dans la position noire. Pourtant les Blancs jouent la forteresse...

1.Té1xé6!

Les Noirs doivent rentrer dans une variante sans espoir.

1...f7xé6 2.Dh7—h5+ Tf8—f7 3.Td1—g1! Fé7—f8

Si 3...éxd5 4.Tg8+ Ff8 5.Txf8+! et 6.Dh8!

4.Tg1—g8 Dd7xç6

Pour éviter le mat, mais...

5.d5xç6 Ta8—a7 6.Tg8—h8 Ré8—d8

7.Dh5—h4+ Rd8—é8 8.Dh4xb4 Ta7—a8 9.ç6—ç7 Aband.

Si 9...Txç7 10.Dxd6 Té7 (ou Tf7) 11.Dç6+ et gagne.

pour offrir

■ **Le monde des échecs**, un ouvrage de 252 pages, illustré de 200 reproductions dont 72 pages en couleurs. Conçu par deux Américains, Norman Lessing et Anthony Saily, il est préfacé et actualisé pour son édition française par François Le Lionnais, le grand spécialiste français des échecs, connu pour l'intérêt qu'il porte à l'automatisation et à la mathématisation de ce jeu. Quant à l'illustration, d'une richesse exceptionnelle, elle est composée de photographies et de reproductions souvent inédites, choisies parmi une masse énorme de documents.

Mais cet album, grâce aux grilles qui complètent les textes, est également une excellente initiation pratique.

Cet ouvrage répond à l'attente d'un public de plus en plus nombreux car la pratique des échecs est actuellement en pleine expansion, notamment parmi les jeunes (7 000 scolaires). C'est donc le cadeau idéal à faire en fin d'année tant aux joueurs avertis qu'aux débutants.

Un album relié pleine toile sous jaquette (format 225 X 280) en vente dans toutes les librairies ou à la Librairie des échecs-Rudin, 14, avenue Félix-Faure, 06000 Nice (spécialiste de la vente par correspondance) — 120 F.

■ **L'Association des joueurs d'échecs par correspondance**, afin de mieux faire connaître la revue *Le courrier des échecs*, propose un cadeau de fin d'année à nos lecteurs : le service de cette revue pendant un an contre un versement de 10 F, cette somme étant uniquement destinée à couvrir les frais d'affranchissement.

Paiement à :

M. Jaudran - A J E C
5, place Gambetta
24700 Montpon-Menesterol
CCP Paris 678721.

Rappelons que *Le courrier des échecs* comporte : des parties — commentées ou non —, une chronique du débutant, des cours de perfectionnement, la théorie échiquéenne, des nouvelles, des études, des problèmes, « l'art de conclure », etc.

Cette offre est valable jusqu'au 31 janvier 1976.



Vous qui devez enseigner

LE CODE DE LA ROUTE à vos élèves

ceci vous intéresse

La SECA-Codes Rousseau a réalisé une série de cours audio-visuels illustrant la totalité des connaissances nécessaires.

L'OFRATEME a donné son agrément pour la valeur pédagogique de ce cours.

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATIONS

SECA

Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames

85101 LES SABLES-D'OLONNE

B.P. 93 - Téléphone **32.16.11**

NOS PRODUCTIONS

OUVRAGES CODE DE LA ROUTE
CAHIERS DE TESTS
CARNET DU FORMATEUR
CARTES MURALES
COFFRET SIGNAUX MAGNÉTIQUES
DIATESTS
TOUTE UNE GAMME DE MATÉRIEL AUDIOVISUEL etc...

INSTRUCTION CIVIQUE TOUJOURS

LES RECENTS incidents qui cette année encore, et avec peut-être encore plus d'insistance que les années précédentes, ont mis les problèmes de l'armée au premier plan de l'actualité ne peuvent être ignorés des enseignants. Même si c'est d'une façon indirecte, ils n'intéressent pas moins ceux qui sont, entre autres, chargés de contribuer à la formation civique et à l'insertion dans la société de la jeunesse scolaire et universitaire. Notre journal a déjà eu l'occasion d'aborder ces questions, aussi bien celle du « malaise de l'armée » que celle de la « défense nationale ».

Remarquons tout d'abord que certain antimilitarisme n'est pas chose nouvelle dans notre pays. Il a même connu, par exemple avec Courteline, ses lettres de noblesse littéraire, et, ce qui, après tout, n'était pas étonnant, il était né avec l'instauration du service militaire obligatoire... et même d'un enseignement public généralisé, qui faisait bonne part, et dès l'enfance, à la préparation militaire — dans un esprit, faut-il le rappeler, de revanche contre l'ennemi héréditaire.

Il est vrai que de contestation rigolarde, cet antimilitarisme est vite devenu affirmation d'un pacifisme intégral ou conséquence d'une idéologie révolutionnaire. Aujourd'hui notre pays n'a plus d'ennemi héréditaire, il prône ouvertement la coexistence pacifique et la coopération amicale avec tous les Etats, quelle que soit leur idéologie, et les « Kriegsspiele » pratiqués par les états-majors semblent bien n'être plus que des hypothèses d'école. Mais, peut-il exclure, le cas échéant, la dure nécessité d'un combat imposé ?

Que certains en viennent à se demander à quoi peut encore servir l'armée, n'est donc en soi pas surprenant ni même à plus forte raison pourquoi cette armée continue à s'organiser et à fonctionner selon des principes d'un autre temps. De toutes parts, et même dans les milieux du haut commandement et du gouvernement, il est constamment question, au moins, de la « libéraliser », de la

repenser à l'image d'une société qui se veut tournée vers le bien public et ne rêve plus de conquêtes ou de reconquêtes militaires.

C'est ainsi par exemple qu'en un temps où, et en particulier dans les écoles, on parle de développer l'esprit de responsabilité, on peut se demander si la définition de la discipline comme « obéissance aveugle et soumission de tous les instants » n'est pas devenue quelque peu anachronique. Depuis des années la « Grande Muette » a retrouvé la parole et la qualité de citoyen.

On pourra dire que le problème pas tellement de droit que de fait, qui consiste à savoir si oui ou non, et jusqu'à quel point, telle ou telle manifestation met en cause la sûreté nationale, autrement dit quelle limite l'Etat peut imposer à l'action ou à la pensée de l'individu « sous les drapeaux ». Autrement dit encore, l'armée constitue-t-elle un domaine réservé où l'on doit, pour ne pas tomber sous le coup de la loi, renoncer à faire et à dire ce qui était toléré hors d'elle, dans une vie « civile » et démocratique.

C'est, en tout cas, un débat fondamental de morale et donc d'instruction civique et que l'enseignant, sans prétendre le résoudre, doit au moins contribuer pour sa part à poser clairement. Dans ce domaine nous avons eu l'occasion

de dire déjà qu'il ne pouvait plus être question de proposer aux jeunes des certitudes absolues mais de les aider à s'interroger honnêtement et librement, pour qu'ils se préparent mieux à leur futur métier de citoyen.

N'entre-t-il pas ainsi dans le cadre d'une instruction civique ouverte de débattre franchement et sereinement des rapports qu'un Etat peut ou doit entretenir avec son armée, d'admettre des discussions sur le civisme, le patriotisme, le pacifisme et l'internationalisme, sur le militarisme, l'antimilitarisme et l'objection de conscience, sur la notion moderne de « soldat-citoyen » acceptant, parce qu'il les a comprises, les contraintes de l'action ? Toutes questions, d'ailleurs, au programme de philosophie, mais qui pourraient heureusement déborder de cette spécialité...

Une occasion — brûlante sans doute — en est offerte aujourd'hui. Mais précisément parce qu'elle est brûlante, la saisir avec courage contribuerait à ouvrir vraiment l'école sur la vie. On y verrait peut-être que ni la morale, ni la démocratie ne se divisent et que les leçons de l'histoire ne sont bonnes que pour ceux qui ne veulent pas retomber dans ses anciennes erreurs.

On éviterait de même peut-être ainsi que les outrances verbales inhérentes à toute polémique sur un sujet si grave se substituent irrémédiablement à la confrontation loyale des opinions et que l'inévitable engrenage de la violence nous ramène à un état de choses que personne, semble-t-il, ne souhaite voir renaître.

Ne pas se contenter de mettre la lumière sur l'écume des événements, mais chercher leurs causes profondes avec la volonté d'agir sur elles, ce serait aussi rester dans le droit fil des principes éducatifs, qui, pour commencer d'inspirer l'action des institutions scolaires, n'en doivent pas moins rester respectés dans la vie publique tout entière. Car une société qui démentirait son école n'aurait le choix qu'entre la détruire ou être combattue par elle.

Pierre-Bernard Marquet

nominations de recteurs

Le Conseil des ministres, réuni le 9 décembre dernier, a décidé un certain nombre de mouvements de recteurs, à la suite du départ de Jean-Claude Groshens, recteur de l'académie de Lille, qui est nommé directeur de la Lecture publique et du Livre. Il est remplacé à Lille par Maurice Niveau, précédemment recteur de l'académie de Grenoble. Henri Touchard, recteur de l'académie de Poitiers viendra à Grenoble. Joseph Verguin, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand est nommé à Poitiers. Enfin, Jean-Claude Dischamps, chargé de mission au cabinet de Jean-Pierre Soisson est nommé recteur de l'académie de Clermont-Ferrand ; il conserve néanmoins sa mission au secrétariat d'Etat aux Universités où il prépare la réforme du statut des enseignants du Supérieur.

création de postes

Après un trimestre de « négociations » perlé de grèves et deux rencontres les 8 et 9 décembre dernier avec René Haby, le SNI (affilié à la FEN) vient d'obtenir la création d'un nombre important de postes. 6 000 postes d'instituteurs-remplaçants (non titulaires) vont en effet être transformés, au 1^{er} janvier 1976, en postes de titulaires-remplaçants. Dans un communiqué publié par le ministère, René Haby considère qu'il s'agit là d'une « mesure très importante en volume, qui permettra pratiquement de résorber tous les retards de stagiarisation supérieurs à un an et qui éliminera donc toutes les conséquences administratives de ces retards sur le déroulement futur de

la carrière des remplaçants concernés ».

Les possibilités de rattacher une grande partie de ces postes de titulaires-remplaçants à des écoles ou à des groupes d'écoles vont être mises à l'étude rue de Grenelle.

Par ailleurs, le ministère de l'Education a également fait savoir que 1 200 nouvelles classes maternelles seront ouvertes à partir du 1^{er} janvier 1976. Elles s'ajouteront aux 900 classes maternelles créées à la rentrée et aux 500 autres ouvertes dans le courant du trimestre. L'ouverture de ces classes (2 600 au total) constitue, précise le ministère, « la première tranche du plan de développement des écoles maternelles qui engagera l'ouverture de 11 000 classes nouvelles permettant de répondre à terme à la priorité que constitue l'accueil des enfants dans des classes ne dépassant pas trente-cinq élèves ».

environnement européen

La Fondation européenne de la culture va connaître un nouvel essor avec la récente mise en place d'un

Institut européen de l'éducation d'une part (voir p. 22) et celle d'un Institut pour une politique européenne de l'environnement qui ouvrira ses portes en 1976 à Bonn (Allemagne Fédérale), d'autre part. La présidence de cet institut a été confiée au président de l'Assemblée nationale, Edgar Faure qui sera assisté dans cette tâche par le recteur Gérard Antoine.

C'est au cours de la réunion publique tenue le 8 décembre dernier à Paris par la Fondation européenne de la culture qu'Edgar Faure a exposé les objectifs de l'Institut pour une politique européenne de l'environnement : « Une des vocations de notre maison, a-t-il dit, sera de définir, comme son titre l'y invite, une politique de l'environnement. Or, une politique se doit d'être constructive et de s'assigner des buts de conquête ».

Parmi ceux-ci, « l'élaboration de codes d'ordre à la fois écologique, sociologique, économique, culturel, éthique, incluant les exigences de la qualité dans tous les domaines. » Pour ce faire, le travail de l'Institut sera multidisciplinaire et considérera toutes les implications des problèmes abordés qu'il situera dans un contexte socio-économique et culturel global. Pourtant, l'Institut attachera un « intérêt prioritaire à la



mise en œuvre d'un modèle européen de civilisation », a précisé Edgar Faure.

Enfin, l'Institut pour une politique européenne de l'environnement s'efforcera de proposer aux assemblées parlementaires et aux organisations internationales des alternatives afin de préparer les prises de décisions.

SNALC : " la pollution morale "

Gérard Simon, président du SNALC (Syndicat national des lycées et des collèges, affilié à la CGC) a dénoncé le 8 décembre devant la presse, « la détérioration rapide, la politisation croissante et la montée de la saleté » qui caractérisent, selon lui la situation dans l'enseignement public.

A cette occasion, le SNALC a condamné « les désordres orchestrés par des minorités activistes, les tentatives faites par le PC pour tenir des réunions politiques à l'intérieur des locaux scolaires et l'hypocrisie des opérations dites portes ouvertes ».

Gérard Simon a également fait savoir qu'il considérait comme « dangereuses et irréalistes » les récentes dispositions adoptées pour faciliter l'inscription des élèves enceintes dans les établissements scolaires.

En ce qui concerne le budget de

Voici donc, comme à l'accoutumée, le dernier numéro de ce trimestre. Dans quelques jours, vous allez quitter vos écoles, collèges et lycées pour les joies de la neige, du soleil ou simplement des fêtes familiales. Nous souhaitons qu'elles vous soient aussi reposantes que variées et nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain numéro

le jeudi 8 janvier 1976.

ils ont dit

Valéry Giscard d'Estaing en évoquant le problème de l'égalité des chances, le 4 décembre dernier au Conservatoire national des arts et métiers :

« Cette orientation générale implique qu'il doit y avoir une symétrie parfaite entre l'enseignement technique et l'enseignement général, que l'un ne doit pas être le parent pauvre de l'autre et que le temps doit être définitivement révolu où un professeur de sixième pouvait menacer les élèves récalcitrants de « finir » dans l'enseignement technique, comme si ce mot de « finir » évoquait une chute. En particulier, nos efforts doivent tendre à ce que le niveau terminal des deux voies parallèles soit le même, c'est-à-dire qu'au-delà des institutions universitaires de technologie, où l'excellence technique doit avoir la priorité absolue, les étudiants de l'enseignement technique doivent avoir accès à la totalité, je dis bien à la totalité, des diplômes supérieurs, qu'il s'agisse des grandes écoles techniques, commerciales ou administratives, ou des autres diplômes d'enseignement supérieur. »

Jean-Pierre Soisson, en présentant, le 5 décembre dernier, son budget à l'approbation des sénateurs :

« Pour les étudiants, un effort particulier est fait : plus de 100 millions de F. Augmentation des bourses, du nombre des boursiers, majoration de la subvention aux résidences universitaires. Mais nous devons aller plus loin. (...) Nous réformerons les structures administratives, nous créerons le grand service social des étudiants que souhaitait Jean Zay (...).

Pierre Mazeaud, en présentant le budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports devant les sénateurs, le 9 décembre dernier :

« Je le dis franchement, c'est un peu se moquer du monde que de prétendre, comme font certains, que dix sept heures de cours et trois heures d'animation demandent vingt à trente heures de préparation. J'accepte le cumul pendant les vacances, mais pas pendant l'année scolaire. Trop de maîtres d'EPS ont des salles de massage ou de gymnastique. Le statut de la fonction publique interdit le cumul et j'entends le faire respecter. »

Le SNES et l'UNEF (ex-Renouveau) à l'issue d'une rencontre entre leurs directions nationales, appellent

« l'ensemble des étudiants et des enseignants du second degré à renforcer l'action syndicale et à développer l'action commune contre les projets gouvernementaux, pour la défense des revendications des étudiants et des enseignants. Ils décident en particulier d'engager une campagne commune d'action contre les projets de réforme Giscard-Haby-Soisson et pour l'amélioration de la formation des maîtres et l'augmentation des postes aux concours de recrutement ».

l'Education, Gérard Simon estime que celui-ci « représente un effort considérable, (...) mais qu'aucune entreprise privée ou publique ne serait viable si elle faisait sien les méthodes de gestion utilisées dans l'éducation ».

Enfin, le SNALC a conclu en considérant que « la carence de l'autorité à tous les échelons ouvre la porte aux tentations de l'autoritarisme, voire de l'arbitraire ».

le Supérieur en bateau-mouche

Des mouvements de grève se sont déroulés les 11 et 12 décembre dernier dans plusieurs universités et dans certains IUT à l'appel du SNESup et du SNPESB-CGT. Ces mouvements s'inscrivaient dans le cadre de la semaine d'action, entreprise du 8 au 13 décembre par ces deux syndicats, pour obtenir notamment une augmentation des crédits, la mise en place d'un collectif budgétaire et le déblocage des carrières à tous les niveaux. Le SNESup et le SNPESB-CGT réclamaient également le maintien du pouvoir d'achat des enseignants, l'augmentation du taux des heures supplémentaires et des primes de recherche, ainsi que le respect des libertés universitaires.

Cette semaine a également été l'occasion pour le SNESup et le SNPESB-CGT d'organiser une manifestation originale à Paris, en bateau-mouche. Tandis qu'une partie des représentants de ces deux organisations effectuaient le tour de l'île de la Cité, des manifestants groupés sur le pont Sully scandaient des slogans de protestation contre la politique de Jean-Pierre Soisson.

**Informations recueillies par
Catherine Guigon**

trois questions à

Yves Brunsvick

secrétaire général
de la Commission française pour l'Unesco



La Commission française pour l'Unesco vient d'organiser, à Avallon, une réunion d'information et de réflexion dont le thème portait sur les publications, la documentation de l'Unesco et l'action de liaison avec le public ; comment est organisée la diffusion de cette documentation ?

Quand le problème s'est posé, nous avons eu l'idée de décentraliser le stockage de la documentation et de créer une structure autonome de diffusion. C'est ainsi que nous avons pris contact avec l'Association culturelle de l'Avallonnais qui accepta de servir de relais. Pendant dix ans, cette documentation Unesco a connu des conditions de stockage précaires. Quand nous sommes arrivés au stade de 40 000 documents diffusés annuellement en France, nous avons essayé d'installer un équipement intégré qui serve à la fois aux besoins culturels propres de la ville d'Avallon et à l'Association culturelle de l'Avallonnais ; l'idée aussi d'offrir un lieu aux jeunes d'un quartier nouveau et de tenter une liaison culture-éducation à l'échelle d'une petite ville. Nous avons donc pensé à un centre culturel dans lequel on intégrerait le fonds de documentation de l'Unesco. Aujourd'hui, le Centre international de documentation et d'animation culturelle (CIDAC) diffuse chaque année 70 000 documents et près de 1 000 films.

Cependant, malgré cela, vous avez constaté que certaines revues éditées par l'Unesco — « Perspectives », « Culture », « Impact » — ont trop peu, pour ne pas dire pas, de lecteurs. Vous comptez entreprendre une action de motivation : laquelle ?

Le CIDAC va entreprendre une vaste campagne de diffusion, de sensibilisation et consentir des tarifs intéressants. Nous allons nous appuyer sur les centres départementaux de documentation pédagogique, sur les CRDP, sur les documentalistes des établissements scolaires.

Lors des travaux d'Avallon, il a été fait mention de l'éducation permanente, désormais inscrite dans l'action de l'Unesco. Il vous faut atteindre pour cela une population moins facile de contact que le milieu scolaire.

Le CIDAC prépare en ce moment des fichiers extrascolaires. car le premier point, c'est d'avoir des relais. Nous ne voulons certes pas nous limiter au secteur de l'éducation et, d'ailleurs, les utilisateurs du CIDAC ne sont pas que des gens de l'enseignement. Depuis huit ans, le Centre prospecte ici et là. Comme il fournit aussi une documentation autre que celle de l'Unesco, celle de l'Organisation mondiale de la santé par exemple, sa tâche en est facilitée d'autant. Le CIDAC est en contact avec des MJC, des maisons de la culture, des centres culturels municipaux, des colonies, des centres aérés, des hôpitaux. Le mouvement prendra de l'extension dans la mesure où l'on répondra à de nouveaux besoins. Il ne faut cependant pas éluder la question des moyens.

propos recueillis par Michel Pulh

au B.O.

universités

● Une longue circulaire du 20 novembre 1975 traite de la préparation de la **rentrée universitaire de 1976** dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche régis par la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur (B.O. n° 44).

● L'étude des structures documentaires en place dans les universités doit conduire à une politique nouvelle de concertation et de coordination dont les bibliothèques des universités seront les instruments privilégiés (circulaire du 21 novembre 1975 - B.O. n° 44).

rémunérations

● Une longue circulaire, qu'il nous est impossible d'analyser ici, apporte des précisions sur l'interprétation des textes relatifs aux **allocations servies aux personnels non titulaires en cas de perte d'emploi** :

- allocation pour perte d'emploi ;
- allocation d'aide publique ;
- allocation supplémentaire d'attente ;
- allocation pour personnels non-permanents.

Des tableaux, en annexe de la circulaire rappellent, pour chaque catégorie d'allocation, les ayants droits, les conditions d'ouverture, la procédure, la période de versement, le taux, etc.

personnels

● C'est également une circulaire du 25 novembre 1975 qui rappelle les instructions concernant l'établissement des demandes de mutation présentées par les personnels ayant appartenu à l'ancien cadre des **enseignements spéciaux** de l'ex département de la Seine (B.O. n° 44).

Les dispositions de cette circulaire concernent uniquement les professeurs et professeurs techniques adjoints (à l'exception des professeurs d'éducation physique) qui souhaitent :

- soit être mutés sur un poste de professeur ou de professeur technique adjoint dans un lycée, un collège d'en-

seignement secondaire ou une école normale d'instituteurs ;

— soit être maintenus sur un poste de professeur certifié ou de professeur technique adjoint de lycée, occupé à titre provisoire par délégation rectorale.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux personnels issus de l'ancien cadre des enseignements spéciaux qui ont déjà été affectés par arrêté ministériel sur un poste de lycée ou de collège d'enseignement secondaire. Ces professeurs, s'ils désirent obtenir une mutation, doivent présenter leur demande dans le cadre de la procédure normale définie par la circulaire sur le mouvement.

● Dans les établissements de caractère **expérimental** de nombreux postes restent à pourvoir par des **enseignants du second degré** appartenant aux cadres nationaux. Une circulaire du 25 novembre 1975 (B.O. n° 44) précise les modalités des candidatures. La liste des postes vacants est donnée en annexe.

● La situation des **instituteurs remplaçants** sera examinée en fonction des ins-

criptions sur les deux listes : la liste « Ecoles » et la liste « Collèges ». Des échanges nombre pour nombre entre les deux listes sont possibles, avec l'accord des intéressés et avis de la Commission administrative paritaire départementale (circulaire du 27 novembre 1975 - B.O. n° 44).

● Les instructions concernant les demandes de mutation, de réintégration ou de congé, présentées par les **professeurs et professeurs techniques de travaux, des CET et par les personnels des corps nationaux du second degré** pour la rentrée scolaire 1976-1977 font l'objet de circulaires du 25 novembre 1975 (B.O. n° 44).

● L'avancement au grade de **professeur certifié** pour la rentrée 1976-1977 se fera selon les modalités indiquées par une circulaire du 25 novembre 1975 (B.O. n° 44). Cette instruction très importante, rappelle les conditions exigées et le détail de la procédure, notamment les barèmes en usage et le nombre d'inscriptions possibles (voir tableau ci-dessous).

disciplines	nominations possibles	inscriptions possibles
lettres classiques	52	78
lettres modernes	92	138
histoire-géographie	59	89
philosophie	8	12
sciences économiques et sociales	11	17
mathématiques	140	210
physique	50	75
sciences naturelles	35	53
biochimie A 3	2	3
anglais	80	120
allemand	45	68
espagnol	18	27
italien	3	5
russe	1	2
portugais	1	2
sciences et techniques économiques	19	29
construction et mécanique industrielle	29	45
éducation musicale	11	17
dessin d'art	29	45
travaux manuels éducatifs	8	12
totaux	693	1 047

bulletin de liaison des universités françaises

numéro spécial

Les Universités et leurs U. E. R.

1975-1976

Comment, dans la pratique, se constituent nos universités ?

Enseignants et étudiants, cet ouvrage, véritable annuaire des universités françaises et de leurs unités d'enseignement et de recherche, vous est indispensable...



M., Mme, Mlle

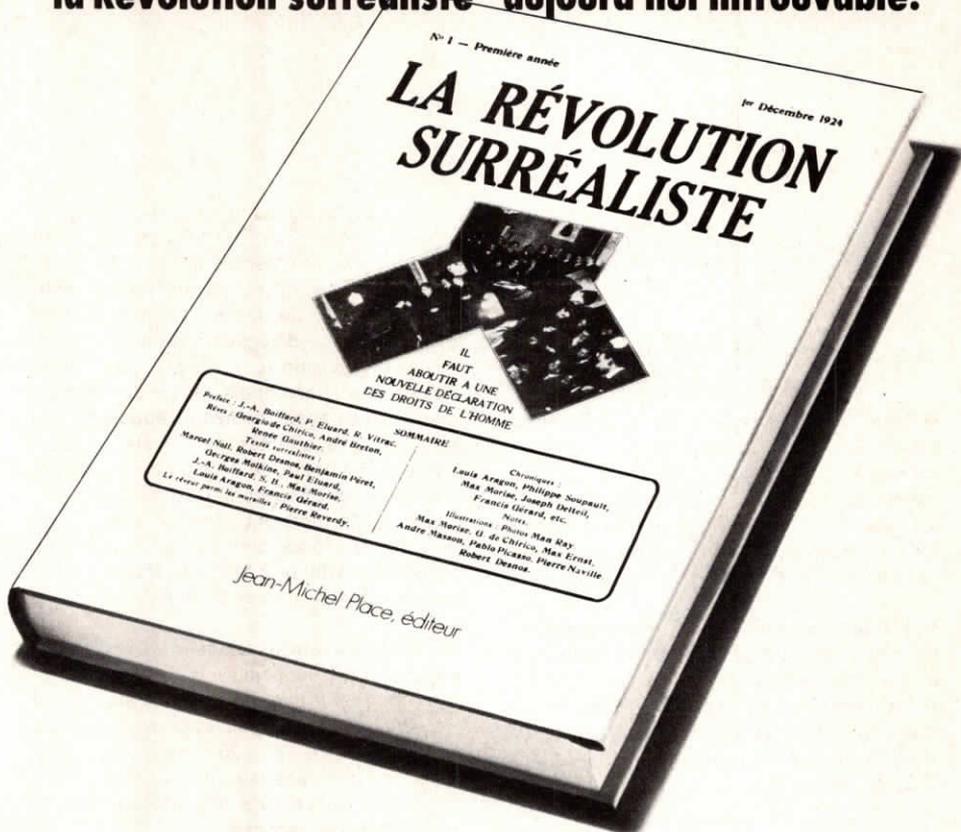
n° rue

..... ville

Joindre 28 F + 2 F (Frais de port),
ou 45 F (abonnement annuel),
à l'ordre de ASSOCIATION D'ÉTUDE
POUR L'EXPANSION DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

173, boulevard Saint-Germain
75272 PARIS CEDEX 06

Réunis en un volume, tous les numéros de "la Révolution surréaliste" aujourd'hui introuvable.



La révolution surréaliste

Pour la première fois, la reproduction intégrale de toute la collection de "la Révolution surréaliste", parue de 1924 à 1929.

ÉDITION

A la fois très connu et très mystérieux, le surréalisme est considéré, à juste titre, comme l'un des mouvements intellectuels les plus marquants du début de ce siècle. Mais qui peut prétendre en connaître aujourd'hui toutes ses ramifications, toutes ses implications et ses conséquences? Renversant, bouleversant, balayant toutes les "valeurs classiques", il a ancré ses racines très profondément dans tous les domaines: artistique, politique, social. L'ensemble des déclarations et manifestations du mouvement surréaliste - publiées entre 1924 et 1929 - dans "LA RÉVOLUTION SURRÉALISTE" étaient les véritables signes avant-coureurs d'une nouvelle manière de penser, de vivre, d'être... Certains documents, sur la politique, la psychiatrie, les mœurs (la sexualité dont on parle tant maintenant!) firent l'effet de bombes dans l'univers douillet et conformiste de l'esprit des années 25 à 30. D'autres, furent de véritables prémonitions des maux-

tant intellectuels que sociaux - que nous connaissons aujourd'hui. Enfin, à la lumière de notre époque, ces textes prennent un caractère encore plus inattendu, encore plus actuel.

De nos jours, il est pratiquement impossible d'accéder à ces œuvres et documents essentiels. Les rares spécimens complets de la collection "LA RÉVOLUTION SURRÉALISTE" sont aux mains de collectionneurs et leur valeur grimpe allégrement vers les 10.000 F! C'est à l'initiative de l'éditeur Jean-Michel PLACE que nous devons la publication intégrale, pour la première fois, de ces étonnants ouvrages.

Regroupée dans un grand volume de format 200 x 290, relié pleine toile rouge, présenté sous jaquette, la reproduction intégrale de tous les numéros de "LA RÉVOLUTION SURRÉALISTE" représente 520 pages introuvables. Nous la proposons aujourd'hui à nos lecteurs. Pour recevoir ce volume, remplissez et retournez-nous le bulletin de commande ci-dessous, en y joignant votre règlement.

BULLETIN DE COMMANDE

à remplir et à retourner à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Je désire recevoir le volume comprenant la reproduction intégrale de "LA RÉVOLUTION SURRÉALISTE", édité par Jean-Michel PLACE au prix de 150 F

Nom _____

n° _____ rue _____

code postal _____ ville _____

Ci-joint mon règlement, 150 F, par
 Chèque bancaire
 mandat-lettre
 virement postal 3 volets
à l'ordre de
l'éducation

cette école innombrable

vers une aire nouvelle

La vie sans histoire d'un homme sans histoire,
voilà qui est difficile à raconter.
L'expérience sans problème d'une école sans problème,
voilà qui est difficile à décrire.
Il en est ainsi à l'école maternelle du Parc,
école nouvelle d'une ville nouvelle,
où depuis deux ans, sans tambour ni trompette,
des institutrices font sereinement leur métier.
Du quotidien, en somme, mais aussi de l'exemplaire...

L'AUTRE JOUR, donc, était un de ces jours moroses comme il sait en tomber parfois : bruine et brouillasse sur le pare-brise, long défilé de routes de banlieue froide, de celles où l'on n'a pas envie de se perdre à la nuit, et puis, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Paris, passé Versailles et Trappes, dans une plaine boueuse, débute la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines : HLM, alignement de pavillons individuels avec jardinets « privatifs » (?), super-hyper-maxi marché, géant de béton et néon, vastes espaces délavés plantés de grues et de pylones électriques où les arbres et les haies ne sont plus que souvenirs récupérés à compte de promoteur comme arguments publicitaires, carrefours encore déserts, noms sans histoire, lieux sans passé : l'an 2000 à l'horizon qui sort — vite — de sa gangue. Et là, comme posés dans une maquette, quelques petits bâtiments blancs, rectilignes et bas, répartis sur un terrain plat impeccablement cloturé : l'école du Parc. Et puisque nous sommes dans une ville nouvelle, résolument tournée vers l'avenir, on l'a conçue selon la dernière formule à la mode, c'est-à-dire avec des locaux polyvalents et des aires ouvertes.

Lorsque Colette Durand, la dynamique inspectrice des écoles maternelles de la circonscription, a dû ouvrir cette école, elle a pris en

main des locaux déjà construits et dont l'organisation architecturale imposait un certain style de pédagogie. Il fallait donc trouver une équipe d'institutrices capables de tirer profit de l'occasion et de se lancer dans cette expérience pédagogique qu'on appelle couramment le « décloisonnement ». Françoise Vallon était depuis cinq ans directrice d'une école maternelle à sept classes, à Fontenay-le-Fleuri, où avec certaines collègues elle tentait au maximum de travailler dans un esprit d'équipe. Elle était donc toute désignée pour prendre en charge l'école du Parc dès sa première année. Outre sa tâche de directrice, elle s'occupe de la section des grands, Marie-Françoise Gourdon s'occupant des moyens et Elisabeth Groussin des petits. Elles auraient pu ouvrir leur école sitôt leur nomination acquise, c'est-à-dire à Pâques de l'année 1972-1973, mais elles ont préféré différer un peu et entrer dans le vif du sujet en 1973-1974, car, comme l'explique Colette Durand : « J'ai voulu bien préparer ma rentrée, avec une équipe pédagogique qui aurait réfléchi à son travail, avant de prendre l'école en main et de se distribuer les tâches. » Rien, ici, n'est fait à l'aveuglette, mais, au contraire, tout est toujours très « structuré », à tout le moins très organisé.

« Décloisonner » ne signifie pas instaurer la pagaille, le laisser-



aller, le laisser-dire : des enfants qui circulent n'importe où, n'importe quand, pour faire n'importe quoi dans une école ouverte à tous les vents. A l'école du Parc le décloisonnement n'est en fait que partiel et les aires, au fond, relativement ouvertes.

un décloisonnement limité

En réalité cette école — en tout cas en ce moment — n'est à « aires ouvertes » que quatre fois par semaine et dans des périodes bien définies : le lundi une partie de la matinée pendant trois quarts d'heure, le mardi en fin d'après-midi, les jeudi et samedi matin. Le reste du temps l'école fonctionne comme n'importe quelle autre, avec ses classes matériellement et humainement bien séparées, et les activités dans chacune d'entre elles nettement définies et différentes.

Le lundi matin, à 10 h 30, après la récréation, les quatre institutrices (depuis le début de cette année une quatrième classe a été ouverte, mais nous y viendrons plus loin) réunissent tous leurs enfants dans le grand local polyvalent de l'école. Ils sont donc 160, mélangés, sans distinction d'âge, de sexe ou de classe, auxquels on explique que chaque ins-



titutrice va animer, pendant les trois quarts d'heure qui suivent, chacune une activité différente, et ce sont eux qui, tout à fait librement, se décident pour telle institutrice ou telle activité. C'est ainsi qu'on voit se réunir des frères et des sœurs que leurs classes, d'ordinaire, séparent, des petits s'installer dans des « coins-poupée » de prédilection, des grands se livrer à leurs bricolages préférés. Il en va de même le mardi à 15 h 30 où les enfants peuvent choisir indifféremment le bricolage, la musique, la peinture, la danse, des rondes, des jeux, etc., ainsi que le samedi matin où, week-end oblige, la fréquentation de l'école connaissant une chute vertigineuse, les institutrices ont décidé que l'école était entièrement ouverte pour toute la matinée.

Le jeudi matin, c'est encore autre chose : une des maîtresses, jamais la même, prend en charge la quasi-totalité des enfants pour les faire participer à une activité collective, comme une projection de film ou un spectacle de marionnettes. Pendant ce temps, chacune des autres institutrices peut s'occuper plus intensivement de cinq ou six enfants de « sa » classe qui connaissent un peu plus de difficultés que les autres.

Écoutant ces institutrices décrire l'organisation de leur semaine, on est frappé par l'esprit d'équipe qui

les anime. Car il en faut pour accepter de mettre sa classe en jeu et se donner à choisir soi-même. Car il faut savoir que, pour que rien ne vienne infléchir arbitrairement le choix des enfants lors des périodes de décloisonnement, il leur est arrivé de proposer les activités sans dire par avance quelles maîtresses les organiseraient. Bien sûr, les petits malins essayaient bien de deviner, mais il n'empêche que les groupes, malgré les ruses, finissaient toujours par s'équilibrer, vouant au néant le favoritisme et les petites préférences.

Mais pourquoi limiter le décloisonnement et ne pas l'étendre à l'ensemble de la semaine ? Pourquoi ne pas faire tomber une fois pour toutes les murs, ces barrières arbitraires ? Parce que, comme l'explique l'une des institutrices, « le décloisonnement complet serait trop fatigant pour les enfants et pour nous-mêmes. Et puis, on serait perdues. On a besoin de temps en temps de regrouper les enfants pour mieux les connaître. Parmi les trente-cinq enfants tout le temps présents dans ma classe, il y en a certains que je connais relativement mal parce que je n'ai pas suffisamment de temps pour les voir. Si l'école était toujours décloisonnée, il y a des enfants que je ne connaîtrais pas du tout. Or il est important d'être responsable de certains enfants ».

D'autres arguments, réalistes, militent contre un décloisonnement total. Certaines activités conviennent aux petits et pas aux grands, et vice-versa, et il est donc bon pour eux, parfois, d'être regroupés par âge. Par exemple, les leçons de langage risquent d'être plutôt pauvres pour les grands si elles sont communes, et les petits, qui ont trop facilement tendance à ne pas parler, peuvent céder la parole aux grands et ne plus parler du tout. Et puis aussi, les enfants ont besoin d'être sécurisés, ils ont besoin — l'expérience le prouve — d'avoir « leur » classe,

l'endroit où leur maman vient les chercher. Ils ont besoin de se rattacher quelque part, c'est-à-dire, tout simplement, d'avoir des racines, mais des racines qui peuvent être souples car, comme cela s'est produit cette année, si une maîtresse vient à manquer et si la remplaçante n'est pas encore là, ils savent accepter sans pleurs ni grincement de dents d'être répartis dans les autres classes : le changement n'est pas si considérable puisqu'ils connaissent déjà la maîtresse qu'ils y rencontrent.

Enfin il faut aussi compter avec les parents qui, à leur manière, ont également besoin d'être rassurés : ils veulent être sûrs qu'une maîtresse est bien responsable de leur progéniture. Et si l'expérience de l'école du Parc est, semble-t-il, si bien acceptée, c'est à la fois, comme le dit l'inspectrice, parce qu'elle est « construite et pas systématique ».

un nécessaire travail d'équipe

Des enfants libres et heureux, des institutrices passionnées et souriantes, des parents rassurés et satisfaits, une inspectrice qui, sans ostentation, parle volontiers d'une expérience qu'elle coordonne : on est tenté de se dire qu'il y a là quelque mystère. Des esprits chagrins se diront même que la machine est trop belle et tourne trop bien dans son huile pour ne pas dissimuler quelque vice. Quelle est donc la recette de ce succès tranquille ?

Pour Colette Durand c'est très simple : « Le décloisonnement suppose l'esprit d'équipe, l'acceptation de la remise en cause, de la critique et de l'auto-critique. Une telle expérience suppose une amitié profonde entre celles qui la réalisent. » Le décloisonnement c'est aussi le remède à la solitude, car, apparemment, il devient de plus en plus difficile de travailler seul dans son coin. Pour Françoise Val-

lon, en tout cas, c'est l'évidence : « Tant que j'étais seule dans ma classe, je pataugeais un peu et je paniquais plutôt devant les difficultés. Cela me rassure d'être avec d'autres personnes avec lesquelles je peux discuter, me remettre en cause. C'est rassurant d'avoir l'impression de ne plus être seule. »

Le travail en équipe, en effet, n'est jamais fixé une fois pour toutes : il y faut des réajustements incessants. A chaque fin de mois, ou presque, les institutrices de l'école du Parc se réunissent et confrontent leurs satisfactions, leurs difficultés. Elles font le point, discutent, se critiquent éventuellement. De l'une à l'autre elles échangent des informations sur les enfants, sur leur travail. Ensemble elles cherchent sans arrêt à améliorer leur travail parce que, comme le dit l'une d'entre elles, « en maternelle on est toujours allé de l'avant, on a toujours cherché à aller plus loin, à ne pas rester sur des positions acquises ». Ainsi, de temps en temps, l'horaire, les activités de l'école, sont-ils modifiés « parce qu'il existe toujours un risque d'usure ».

Pour tout cela, il faut tout de même une bonne dose d'endurance. « Il faut pouvoir être disponible pour travailler comme ça », remarque la directrice. « Par exemple, nous nous sommes réunies avant la rentrée et certaines fois nous devons faire des réunions le soir après l'école. Si nous voulons nous réunir, forcément nous devons le faire hors des heures de classe. Il est certain que nous pourrions travailler dans de meilleures conditions si nous étions plus nombreuses : pour quatre classes il faudrait une équipe de cinq institutrices. Il ne s'agit pas du tout pour moi de réclamer une décharge pour la directrice, mais, dans ce cas, il y en aurait toujours une — jamais la même — qui pourrait décharger tantôt l'une tantôt l'autre pour lui permettre de mieux s'occuper d'un plus petit nombre d'enfants. » Car, individuellement responsables, de



toute façon, de quarante enfants, ces institutrices ont choisi d'être, collectivement responsables de cent soixante enfants, ce qui, tout le monde en conviendra, fait beaucoup !

...et un banal don de soi

Il n'empêche : elles aiment leur école et ne la quitteraient pas pour une autre, ou bien alors il leur faudrait recommencer ce qu'elles s'efforcent de réaliser ici : une équipe. Cette année une nouvelle institutrice, Jeanne Clément, leur est arrivée. Auparavant, l'inspectrice et la directrice lui ont longuement expliqué les conditions particulières du travail dans cette école. Elle a voulu s'y essayer, cependant. Pendant quelque temps il y eut donc un peu d'inquiétude à l'école maternelle car une telle expérience est fragile. La « nouvelle », pour peu qu'elle n'ait pas su s'intégrer à l'équipe, pouvait tout remettre en question. Heureusement il n'en a rien été, et Jeanne Clément, aujourd'hui membre à part entière de l'équipe pédagogique, bénéficie de ce que Colette Durand estime être une chance : « Nous sommes obligées de rester en contact avec les autres et, peut-être bien sûr, de nous faire un peu violence. Il est peut-être plus tranquillisant et plus confortable d'être seule dans sa classe, mais, dans

une équipe, on a des engagements vis-à-vis de ses collègues et cela vous maintient en forme. »

Tout est-il vraiment si idyllique dans cette école ? Peut-être pas tout à fait, mais, lorsqu'il y a des problèmes, eh bien, on s'en accommode ! Par exemple, il est assez évident que l'architecte n'a pas su tout prévoir — loin de là — et qu'il aurait sans doute mieux valu que les futurs utilisateurs des locaux aient leur mot à dire avant la construction. Ainsi on n'aurait sans doute pas mis le restaurant dans le local polyvalent, ce qui aurait pu éviter que des bruits de vaisselle viennent se mêler aux activités des enfants, ou qu'à l'inverse, la poussière soulevée par leurs évolutions retombe dans les assiettes ! On aurait pu éviter que le dortoir (où des matelas de mousse pliants ont remplacé les lits traditionnels) n'ait qu'un seul accès donnant dans une classe ! On aurait pu éviter les radiateurs encombrant les murs ou l'absence de placards de rangements ! On aurait réfléchi peut-être à l'insonorisation (qu'il a fallu modifier depuis la construction), à une utilisation judicieuse de la hauteur sous plafond, etc. Bref, comme le dit l'inspectrice avec humour : « J'ai vu d'autres expériences de décloisonnement. Elles réussissaient parce que les institutrices avaient l'âme chevillée au corps. Mais c'est tout de même plus commode quand l'architecture s'y

prête ! »

Et c'est peut-être ainsi que nous est livré le secret de la réussite de cette école : simplement les personnes qui y travaillent aiment leur métier et « ont l'âme chevillée au corps », ce qui, à la maternelle, ne paraît décidément plus étonnant. Comme dit la directrice, « les personnes qui choisissent la maternelle, si elles y restent, c'est qu'elles en sont ravies. Parce qu'au fond, normalement elles pourraient passer dans le primaire, d'autant que la maternelle c'est très lourd, très fatigant. » Seulement voilà, dans la majorité des cas, ici comme ailleurs, les institutrices de maternelle n'ont pas de préoccupation de carrière et, comme dit l'une d'entre elles : « Si on reste c'est qu'on aime vraiment ça. C'est vrai que c'est plus fatigant, mais c'est tellement satisfaisant. Et puis, je suis tellement bien dans ma peau ! »

On peut imaginer que le modèle de l'école du Parc va se répandre de plus en plus parce qu'il devient une nécessité. C'est Colette Durand qui croit percevoir « sinon une généralisation prévisible, du moins une extension très large de cette formule. Elle est presque une nécessité des années 1975. Nous assistons à la montée d'un besoin de communication de plus en plus grand chez les gens, d'un besoin de rapprochement de plus en plus grand chez les institutrices. Je crois qu'elles ont du plaisir à travailler ensemble et, dans le fond, à se donner un rôle nouveau qui dépasse le cadre de la classe. Même en milieu rural, à la faveur du regroupement pédagogique, les institutrices, d'une façon beaucoup plus modeste, essaient de décloisonner leurs classes. J'en ai des exemples dans ma circonscription. Mais évidemment, dans les villes nouvelles, comme ici, où il n'y a que des habitations, on a l'impression que les écoles sont un peu un lieu de rencontre qui compense ce que l'on n'a pas à l'extérieur. »

Jean-Pierre Vélias

pour votre classe

■ **Ma ville à l'envers** (Odège - Le livre de Paris, coll. « Tout en m'amusant », 32 p., 5,50 F). Initier les enfants, par le texte, mais surtout par des images en coupes, à tout ce que nous utilisons dans notre existence moderne et qui se cache sous terre : caves, métro, égouts, parkings souterrains, certes, mais aussi circuits de ventilation, canalisations d'eau, de gaz, d'électricité, d'air comprimé, réseaux téléphoniques, etc., tout cela peut sembler une entreprise bien complexe qui va au-delà de la compréhension de jeunes enfants. Les auteurs, Jacques Line et Bernadette Desprès y sont parvenus grâce à un texte simple épaulé par des schémas techniquement justes mais judicieusement simplifiés et par le recours, lorsque il semblait nécessaire de détendre l'esprit sans relâcher l'attention, à des jeux-devinettes. Un petit ouvrage convaincant et plein de renseignements.

■ **L'enfant et la création artistique** (exemples et reproductions d'œuvres d'art en couleurs - Seghers, coll. « Le livre d'or », 96 p., 29,50 F). Si parents et éducateurs savent tous que l'enfant déborde d'imagination, il ne faut pas oublier qu'il est totalement incapable de trouver à lui seul le moyen de s'exprimer dans ce registre de la créativité. En effet, l'absence de techniques et de matériel le lui interdit cependant que certaines conventions le freinent. Le double souci de l'auteur, Noor-Zade Brener, a consisté d'une part à proposer différentes activités esthétiques et à en expliquer très simplement l'élaboration ; de l'autre, à situer ces séries de travaux dans le contexte artistique de leurs époques et à les mettre en parallèle avec des œuvres d'artistes anciens ou modernes (Picasso, Braque, César). Les travaux présentés ici, et que Noor-Zade Brener a souvent expérimentés auprès de plusieurs générations d'enfants, sont conçus pour des jeunes à partir de cinq ans et ils s'ordonnent, par difficulté croissante, autour de dix thèmes : surréalisme, peinture, collage, tapisserie, bijoux, jeux, théâtre, gravure, sculpture, maquettes et polystyrène.

suivez les guides...

Périodiquement les maisons d'édition ayant un département consacré à « La vie de la nature » augmentent ou renouvellent leurs publications d'atlas et de guides. Quelle différence peut-on, en ce domaine, faire entre les premiers et les seconds ? L'atlas est généralement un ouvrage plus important, plus complet, de dimensions plus vastes ; le guide, plus vivant et moins spécialisé, est plutôt destiné à être empoché et à suivre l'amateur dans sa promenade pour une détermination sur place.

■ Les éditions Delachaux et Niestlé, dont les collections d'ouvrages de sciences naturelles sont fort complètes et réputées à juste raison, publient depuis peu une nouvelle série intitulée « La nature en couleurs » (1). Douze volumes sont prévus parmi les guides de sciences naturelles qui réunissent divers avantages : initiateurs, ils sont destinés à toucher un plus large public, lui permettant d'accéder ultérieurement à des ouvrages plus approfondis. Rédigés par des spécialistes à l'intention d'« amateurs », ces guides réussissent à maintenir une qualité scientifique élevée tout en évitant une terminologie trop spécifique, rendant de ce fait les commentaires accessibles à tous. Enfin, sur le plan de la présentation, les guides de cette série, qui possèdent une iconographie entièrement en couleurs, un glossaire ainsi qu'un index, sont des ouvrages manipulables dans la nature même, grâce à leur robuste reliure de toile.

Les titres déjà parus sont les sui-

vants : *Les arbres du monde* et *Les fleuves du monde*, tous deux de Sandra Holmes ; *Les insectes du monde* de Carl Gans. Parmi les volumes à paraître, citons : *Les coquillages*, *Les oiseaux*, *Les papillons*, *Les mammifères*, *Etoiles*, *planètes*, *galaxies*, etc.

■ Une autre série, visant le même public, et dont les volumes illustrés de photographies en couleurs, sont eux aussi très accessibles aux lecteurs non spécialistes ou peu initiés, est celle que les éditions Marabout viennent de lancer sous le titre général de « Marabout Service Color » (2). Cette nouvelle collection de livres sur la nature comprend actuellement les titres : *Les arbres*, *Les fleuves* ; *Les insectes* et *Les reptiles*.

■ Demeurons encore parmi les guides pour annoncer la réédition du *Guide des plantes médicinales*, de Paul Schauenberg et Ferdinand Paris (3). Cet excellent volume décrit et analyse plus de quatre cents plantes dans le cadre d'un usage thérapeutique que l'on souhaiterait plus fréquent. Le terroir préférentiel de ces plantes ainsi que l'époque favorable à leur récolte sont signalés. Notons que cette seconde édition a été revue et augmentée.

■ Rinaldo d'Ami publie en France deux albums ou atlas, *Ces animaux disparus ou menacés* et *Ces animaux que nous devons sauver* (4), qui ont le double mérite de mettre l'accent sur des animaux rares ou en péril, de l'aye-aye au koala, et de lancer un fervent appel en faveur de leur protection. Remarquablement adaptés par Paul-Henry Plantain, ces ouvrages font, par le texte, l'image et la carte des habitats, le bilan de la situation ; ils tendent, également, vers une initiation aux mesures de sauvegarde qui doivent être envisagées et apprennent, enfin, au lecteur, comment et de quelles façons des hommes se dévouent un peu partout dans le monde afin de lui conserver tous ces animaux extraordinaires qui le peuplent encore.

■ Possédant, elles aussi, une collection très complète de guides orientés vers la vie animale et végétale, les éditions Fernand-Nathan publient en outre des ouvrages plus importants

dans leur série « Atlas de la nature » (5). Le dernier volume paru : *Atlas des insectes* est dû à Michaël Tweedie. Outre un texte documentaire à la fois précis et attrayant, ce bel ouvrage comporte de nombreuses reproductions photographiques, des éléments de cartographie et il se termine par un index fort utile.

■ Enfin, voici le seizième et dernier des volumes de la collection « Couleurs de la nature », chez Hatier. Cet ouvrage, réalisé par Jacques Fretey et préfacé par le professeur Jean Dorst, est intitulé *Guide des reptiles et batraciens de France* (6). Comme les précédents titres de cette série, il s'agit d'un manuel d'identification de haute qualité scientifique qui reste cependant à la portée de tous. Il passe en revue tout d'abord les reptiles, puis les batraciens, accompagnant chaque description de photographies en couleurs et en noir ou de croquis. Puis il consacre sa troisième partie à la fonction venimeuse. Les clés de déterminations situées en fin de volume permettent une identification simple et sans erreur possible des quelque quatre-vingts espèces de reptiles et de batraciens vivant encore tant en France que dans les pays voisins, Belgique et Suisse notamment.

Par sa maniabilité et sa résistance, ce guide constitue un instrument de consultation sur le lieu même de l'investigation du naturaliste amateur. Par les données qu'il renferme sur la conduite à tenir en cas de morsure, il sera recommandé pour les touristes, les campeurs, ainsi que pour les responsables de colonies de vacances.

Pierre Ferran

(1) Delachaux et Niestlé, Coll. « La nature en couleurs ». Chaque guide : 160 p., environ 200 photos couleurs, 20 F.

(2) Marabout, Coll. « Marabout Service Color ». Chaque guide : 200 p., 180 photos, 15 F.

(3) Delachaux et Niestlé, Coll. « Les guides du naturaliste », 400 p., ill., 55 F.

(4) Hachette, Coll. « La vie privée des animaux ». Chaque volume : 64 p., ill., 27,20 F.

(5) Nathan, Coll. « Atlas de la nature », 128 p., 45 F.

(6) Hatier, Coll. « Couleurs de la nature ». 240 p., ill., 48 F.



goupil le mal-aimé

Depuis certain Roman dans toutes les mémoires, le renard a chez nous mauvaise réputation. On le pourchasse sous le prétexte de protéger les poulaillers ou, simplement, pour le profit des fourreurs et la satisfaction des élégantes. Depuis quelque temps on fait mieux. Une luxueuse brochure, distribuée gratuitement dans les pharmacies, sous le titre **Danger renard**, sous le couvert de lutter contre l'épizootie, présente la destruction massive de quelques derniers carnivores de nos contrées comme indispensable à la lutte contre la rage. Les écologistes savent que ce remède n'en est pas un : l'expérience de l'étranger le prouve sans équivoque.

Aussi l'association internationale « Les amis des renards et autres puants » (1), cautionnée en particulier par Claude Lévi-Strauss, Jean-Claude Nouet, Théodore Monod et Etienne Wolff et regroupant des scientifiques, des médecins, des vétérinaires et des pharmaciens — sans s'opposer, bien entendu, à la prophylaxie médicale — entend lutter contre cette campagne systématique d'intoxication et en particulier s'opposer à la diffusion de cette brochure. Elle a aussi besoin du concours de tous les amis des bêtes indispensables à l'équilibre biologique de notre planète, et leur demande de l'aider à sauver ce qui reste encore de ces mal aimés goupils.

(1) Siège social : Cabinet vétérinaire, 138, boulevard Murat, 75016 Paris.

L'orientation, qui consiste à informer sur les possibilités ouvertes dans le système d'études, par la prise de conscience des aspirations et motivations, la mise en lumière des aptitudes, la connaissance des débouchés et la nature des études envisagées, et la guidance, qui est constituée par l'organisation d'un conseil pédagogique permanent et une aide correctrice des déficiences personnelles, allant jusqu'à l'intervention du médecin ou du psychanalyste, sont déjà et seront, à n'en pas douter, de plus en plus au centre des problèmes éducatifs. Que seront-elles en l'an 2000 ? C'est ce que s'efforce de définir, dans les bonnes feuilles que nous publions ici, une étude rédigée pour la Fédération européenne de la culture (« Plan 2000 ») par Gabriel Fragnière avec la collaboration de Jean Nardar, pour la coordination générale, et de Jean-Pierre Allard, pour la direction technique. Nous remercions la Fédération européenne de la culture d'avoir ainsi permis à nos lecteurs une première approche de « L'éducation créatrice » dont la lecture nous paraît particulièrement stimulante pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'éducation.

orientation et guidance 2000

L'ORIENTATION et la guidance comportent trois implications majeures.

● Postulant le maximum d'options, elles requièrent une structure d'enseignement divisée en « unités » relativement petites, mais constituant chacune un acquis complet et cohérent dans un domaine de connaissances bien déterminé. La réponse est ici dans les structures élaborées par Bertrand Schwartz, lesquelles étaient déjà préfigurées par le « credit system » américain : il s'agit des « unités capitalisables » (1). ● Postulant que ces unités doivent constituer des séquences couvrant des ensembles ayant un sens et une finalité, postulant aussi que, dans chaque unité, l'élève soit guidé en vue de dominer ses déficiences et ses carences, l'orientation et la guidance ne peuvent désormais demeurer des services auxiliaires de l'enseignement mais doivent en faire intégralement partie. Il s'agit d'une fonction de l'enseignement lui-même, indispensable à sa vie et à sa pratique : c'est un aspect essentiel de la pédagogie. Ceci implique que les enseignants — chargés non d'enseigner, au sens traditionnel du terme, mais d'assister l'autoformation — soient aussi des agents de l'orientation et de la guidance, et

soient formés en conséquence.

● Postulant le choix d'unités capitalisables et la responsabilité de se situer, à chaque pas, dans les structures flexibles de l'éducation, l'orientation et la guidance rendent totalement inadéquats les systèmes de sélection et d'évaluation en vigueur jusqu'ici. Il ne pourrait donc plus être question d'élimination négative par examens ou concours : le diagnostic des examens traditionnels se limite, en effet, à arrêter ceux des candidats dont les performances sont insuffisantes et à encourager plus ou moins les autres. Dans une perspective très différente, l'orientation et la guidance situent les candidats là où ils peuvent poursuivre ou reprendre leurs études dans les meilleures conditions : la sélection est positive. De plus, bien qu'il ne s'agisse plus d'élimination, l'orientation et la guidance situent les individus à des niveaux différents selon les aptitudes intellectuelles requises, aboutissant à réaliser la sélection que la diversité des fonctions exige dans toute société complexe. Mais ceci est fait sous la forme d'une mobilisation des talents et non sous celle d'une élimination des soi-disant incapables, dont l'incapacité est souvent le résultat de mauvais

aiguillages. Il convient d'insister enfin sur le fait que si l'autoformation doit devenir une dimension normale de l'existence, elle ne peut absolument pas comporter la récurrence d'examens ou de modes d'évaluation de type scolaire : elle constituerait dans ce cas, sous forme de « stress » examinatoire et compétitif, une source d'aliénation.

trois dangers trois sources de conflits

Les trois exigences fonctionnelles de l'orientation et de la guidance doivent s'imposer dans des structures qui résistent temporairement à cette réforme, en raison des pouvoirs, des intérêts établis et des mentalités qui changent lentement. L'issue n'est cependant pas douteuse : l'inadaptation du système d'éducation actuel aux besoins des individus et de la société, et la force des tendances de réforme, notamment celles qui ont été mises en évidence par le Plan 2000, entraîneront l'avènement de l'orientation et de la guidance. Ce qui est imprévisible, c'est le temps qu'il faudra pour y arriver. Ce processus de trans-

formation sera jalonné de conflits : il y aura des régressions, des stagnations et des progrès qui, dans l'ensemble, seront plus marquants et exprimeront le sens de l'histoire. Dans ce contexte joueront des tensions qui commencent déjà à se manifester.

D'abord des tensions entre l'autonomie du choix et le danger du conditionnement. L'orientation et la guidance, comme telles, pourraient devenir des techniques de manipulation des personnes. Au lieu de viser à faire prendre conscience des données objectives en vue d'un libre choix, elles pourraient être utilisées pour adapter l'individu à des fins différentes par une pression sur les motivations. L'individu, au lieu d'être considéré comme un sujet, serait alors traité comme un objet que l'on oriente et que l'on guide en fonction de finalités qui lui sont extérieures.

Il n'est donc pas vain d'avoir des craintes. Le remède réside dans la formation des enseignants et du personnel d'orientation et de guidance, dans l'élaboration et l'affirmation d'une déontologie qui leur soit propre, ainsi que, pour les élèves ou étudiants, dans un enseignement fondé sur l'autoformation, le développement de l'esprit critique et la participation à la gestion. Il s'agit, au fond, d'un problème politique : le système éducatif doit être gouverné conformément aux valeurs de la démocratie. Il n'en est pas moins vrai que la nature même de l'opération d'orientation et de guidance ouvre la porte à des actions individuelles ou institutionnelles, conscientes ou inconscientes, qui postulent une vigi-

lance sans défaut.

Si, dans les sociétés traditionnelles, l'individu était conditionné et aliéné par l'extrême limitation des choix offerts, chacun ayant un statut étroitement défini par sa naissance, les sociétés modernes semblent imposer plutôt le contraire : l'excès des choix écrase parfois la capacité d'agir et tue la décision responsable. Se sentant un jouet du hasard, l'individu se confie, pour y échapper, à des personnes et à des organismes compétents. Toutefois, le jeu d'un hasard toujours présent ne peut être complètement dominé par les méthodes les plus rationnelles et les plus scientifiques. D'ailleurs, philosophiquement, une marge d'indétermination doit être conservée, car un système social où chaque individu devrait connaître sa situation comme parfaitement justifiée par la combinaison objective de ses aptitudes personnelles et de ses informations, serait désespérant pour ceux qui demeureraient en bas de l'échelle. Au vrai, la possibilité de vivre est liée, pour l'homme, à celle de pouvoir incriminer le Sort, Dieu ou l'injustice sociale, et de se dire qu'il porte en lui quelque chose d'autre que ce qu'il est devenu. L'éducation doit conduire à ce dépassement de soi qui pousse l'homme à se situer personnellement au-delà de l'achevé. L'orientation et la guidance ne peuvent donc pas conduire à des buts contraires.

Il y a ensuite des tensions entre la liberté de choix et la pression des structures sociales. Le système éducatif doit créer des conditions telles que chacun soit mis en mesure de choisir les

objets d'étude qui, dans le cadre d'aptitudes établies et en fonction des débouchés possibles, répondent le mieux à ses aspirations propres. C'est cependant un fait — on l'a vu dans le chapitre qui traite de l'égalité des chances — que les structures hiérarchiquement stratifiées de la société résistent à ce que nous pourrions appeler ici l'égalité dans le choix. Certes, en reportant à un âge plus élevé les décisions qui engagent effectivement l'avenir, en accentuant la flexibilité des structures et en ménageant des passerelles entre les filières d'études, on a diminué l'influence de l'inégalité socio-culturelle de milieux familiaux plus ou moins éducatifs. Il n'en reste pas moins que cette inégalité subsiste pour l'essentiel. Or, dans un régime d'éducation permanente, les choix qui interviendront après la première formation et que l'on présente comme de nouvelles chances, seront fortement dépendants de cette première formation.

Celle-ci est encore aujourd'hui en corrélation étroite avec l'appartenance aux classes sociales. Reuchlin attire l'attention sur le fait que ce sont les milieux familiaux des classes supérieures qui orientent, de loin le plus fréquemment, leurs enfants vers le choix précoce d'études cumulatives. Car la possibilité d'entreprendre celles-ci est précisément subordonnée à un entraînement durant de longues années et à un début précoce. Or, sans vouloir préjuger de ce qui se passera dans la société post-industrielle, on doit constater que dès aujourd'hui les positions professionnelles les plus

avantageuses et les plus prestigieuses appartiennent en général à ceux qui dominent les connaissances cumulatives.

Il est donc très important d'intégrer l'orientation et la guidance dans le processus éducatif le plus tôt possible, et de les introduire dans l'organisation de l'éducation pré-primaire qui doit éveiller très tôt les aptitudes des enfants et compenser les déficiences de certains milieux familiaux. Au surplus, une formation fondée sur l'exercice de la responsabilité, de la critique, du choix et de la décision dans un esprit égalitaire et démocratique, constitue le seul moyen de combattre efficacement la domination politique d'une classe méritocratique.

Il faut mentionner enfin les tensions entre l'individu et la société. L'orientation et la guidance sont conçues pour permettre le meilleur choix possible compte tenu des aspirations, des aptitudes et des débouchés offerts par les qualifications acquises. Mais au cœur même de ce choix, il y a une ambiguïté : les aspirations qui ne correspondent pas aux aptitudes sont sources de frustrations. Et la plus heureuse qualification qui harmonise les aptitudes et les aspirations, peut ne pas avoir d'utilité pratique, faute de perspectives d'avenir. En fait, il y a toujours une certaine tension entre les finalités de l'épanouissement personnel et de l'utilité sociale. L'éthique intervient ici, car la motivation des choix, dans toute la vie sociale, comporte jusqu'à un certain point le devoir de répondre à des besoins du milieu. Dans les sociétés

modernes industrialisées, un stimulant vient renforcer la propension à servir la société : la carrière, donc l'ambition personnelle. Mais cette conception entraîne une confusion entre la morale et l'intérêt. Le paradoxe du système économique libéral est que l'intérêt individuel est un facteur qui peut parfois servir les fins sociales à la condition, bien sûr, que l'épanouissement personnel s'affirme suffisamment pour réveiller un certain non-conformisme, susciter des innovations et favoriser l'éclosion de valeurs non-économiques.

Toute société tend à faire de l'éducation l'instrument qui produit les rôles et les compétences nécessaires à son fonctionnement ainsi qu'au maintien de ses structures et de ses valeurs. Mais le conflit peut justement naître de la nécessité de développer l'esprit critique et l'autonomie de jugement pour assurer l'exercice même des rôles indispensables à la continuité d'un système fondé sur le progrès scientifique et technique : cet outillage intellectuel dont dépend le fonctionnement du régime engendre la contestation de ses propres structures et de ses valeurs. La contestation des valeurs établies est donc inhérente au système ; elle est le produit même de la raison critique.

l'éducation future sera libératrice et créatrice

L'orientation et la guidance seront toujours partagées entre des tendances

dont les extrêmes sont d'une part l'affirmation de la culture établie, et d'autre part le soutien d'une contre-culture plus ou moins militante. Le dilemme s'exprime aujourd'hui dans le choix entre une culture de la « croissance », enracinée dans les succès de la technologie contemporaine, et une contre-culture de la « sagesse naturelle », inspirée par les conséquences négatives et les dangers de la croissance elle-même.

Ce conflit montre bien que l'orientation et la guidance ne pourront jamais prétendre à une pure technicité, une pure instrumentalité qui ferait abstraction des valeurs et des contenus de la formation. Si la rapidité des changements du monde actuel et, nous osons le prédire, de la société future entraîne la nécessité d'une orientation scolaire et d'une guidance éducative, il faut savoir que celles-ci n'échapperont pas aux conflits permanents qui naissent, se résolvent et meurent à chaque étape de l'évolution sociale. L'orientation et la guidance ne sont pas là pour résoudre les conflits mais pour permettre à la société et à chaque individu de les assumer dans le processus éducatif lui-même.

L'orientation et la guidance ne doivent pas seulement conduire chacun à « choisir » dans un éventail de possibilités dont l'ensemble est constitutif d'une structure sociale statique, mais avant tout à se « situer », dans son être individuel et dans son rôle social, par rapport à des conflits de culture et des structures sociales acceptées comme mouvantes. La finalité du processus d'orientation et de

La Fondation européenne de la culture a été créée le 16 décembre 1954 à Genève par Robert Schuman, Henri Brugmans, Denis de Rougemont, Georges Villiers, J.-H. Retinger, etc. Elle est présidée, depuis 1955, par S.A.R. le Prince Bernhard des Pays-Bas et son siège est à Amsterdam (secrétariat général, Raymond Georis, Jan Van Goyenkade, 5, Amsterdam, 1007). Un de ses rôles a été de stimulation. S'appuyant ainsi sur les travaux de deux cents chercheurs de quinze pays, elle a dégagé des alternatives souhaitables pour les trente années à venir, en ce qui concerne l'éducation, l'industrialisation, l'urbanisation et l'environnement, qui ont composé le Plan Europe 2000.

Par ailleurs, la Fondation européenne de la culture collabore régulièrement avec le Conseil de l'Europe et le ministère français de la Culture (préparation et participation de la Conférence intergouvernementale d'Helsinki, convoquée par l'Unesco en 1972, sur les politiques culturelles, préparation et organisation du Colloque d'Arc et Senans préparatoire au récent Congrès d'Amsterdam sur la protection du patrimoine architectural européen).

Enfin, la Fondation a publié depuis 1970 une vingtaine d'ouvrages en six langues, dont l'éducation a eu l'occasion déjà de présenter quelques-uns : **L'éducation demain** de Bertrand Schwartz (Aubier-Montaigne, 334 p., 33 F) et **L'enseignement en l'an 2000** de Maurice Reuchlin (PUF, coll. « Sup », 126 p., 14 F) — cf. notre numéro du 20-9-73 —, **Vers l'enseignement pour tous** d'Alfred Sauvy (éditions Elsevier, Bruxelles-Paris) — notre numéro du 21-3-74 —, **A la découverte de l'inconscient** de Henri F. Ellenberg (Simep, 760 p., 290 F) — notre numéro du 1-5-75.

L'éducation créatrice, qui paraît ces jours-ci aux éditions Elsevier (Bruxelles, 14 de l'Arbre, et Paris, 1 rue du 29 Juillet, 75001 - 216 p., 34 F), constitue une synthèse des travaux de nombreux spécialistes européens réalisés dans le cadre du Plan Europe 2000, sous l'égide de cette Fondation européenne de la culture, réalisée par un groupe de travail sous la présidence de Henri Jeanne, ancien ministre belge de l'Éducation, auteur de la préface de l'ouvrage.

guidance est donc bien rattachée au souci d'épanouissement personnel.

La pertinence du critère de l'épanouissement individuel dans ce domaine est renforcée, dès à présent, par le poids relatif des facteurs génétiques et personnels qui croît avec la réalisation d'un genre de vie plus commun à l'ensemble de la société, et d'une situation socialement et culturellement plus égalitaire — si relative soit-elle — dans les relations sociales ainsi que dans l'éducation. L'égalité des conditions sociales rend plus manifestes les différences génétiques (2).

Le système actuel, bien qu'il tende à plus de flexibilité et à plus de perméabilité entre ses niveaux et ses secteurs, n'en maintient pas moins des filières qui sont de qualités différentes et déterminent encore les avenir individuels. D'autre part et surtout, la majorité du groupe d'âge de 15-16 à 18-19 ans entreprend son premier travail professionnel avec ou sans études complémentaires, à moins qu'il ne s'agisse du statut actuel d'apprentissage qui unit souvent l'exploitation du travail à la malfaçon de la formation générale et même professionnelle. Dans une telle situation, l'orientation et la guidance sont conditionnées par le statut social, le niveau culturel et la volonté des familles, qui pèsent de tout leur poids : les parents appartenant aux milieux dirigeants imposent à leurs enfants les plus hautes études, fût-ce au mépris de leurs aptitudes et de leurs aspirations ; les parents appartenant aux milieux économiquement faibles imposent à leurs jeunes des objectifs

médiocres en dépit même d'aptitudes supérieures, quelquefois masquées, il est vrai, par des carences culturelles. L'orientation et la guidance ne peuvent ici que redresser, jusqu'à un certain point, les erreurs flagrantes et exercer une influence correctrice de caractère marginal.

La situation sera différente dans l'avenir, car le système éducatif qui se profile, sur la base d'une application cohérente des principes émergeant de nos recherches, connaîtra d'autres structures. En dehors de l'éducation primaire de base, à l'âge où l'orientation et la guidance peuvent influencer le plus fortement sur la carrière éducative des jeunes, c'est-à-dire du tournant de l'adolescence jusqu'à l'entrée dans l'enseignement supérieur, le système éducatif de demain offrira des enseignements plus diversifiés, des programmes et des horaires moins lourdement chargés, et surtout une alternance de études avec l'exercice d'un travail effectif et rémunéré. Le rôle constructif et actif de l'orientation et de la guidance en sera fortement accru. Dans un tel contexte, en effet, loin de ne constituer qu'un instrument de correction des erreurs les plus flagrantes, les démarches des orienteurs deviendront le moyen de permettre à chacun, à chaque stade de ses études et de sa carrière professionnelle, de se situer au mieux de ses aspirations, de ses aptitudes, de ses acquis et des possibilités offertes par les débouchés.

L'égalité des chances, nous l'avons vu, n'est pas assurée seulement par de

simples réformes formelles de structures, ou la libéralisation des passerelles donnant accès aux secteurs éducatifs les plus sélectifs. Il faut encore que le choix des individus et des familles soit éveillé, stimulé, orienté, rendu effectif. L'orientation et la guidance apparaissent, dans cette perspective, comme l'instrument même des politiques compensatoires sur lesquelles s'appuieront tous les progrès vers une égalité effective des chances d'éducation.

La permanence de l'éducation et l'autoformation seraient des principes aussi alarmants qu'inutiles si leur concrétisation dans les faits se trouvait limitée par le cadre d'une éducation répétant indéfiniment les finalités cristallisées une fois pour toutes au point de départ. Il faut une guidance efficace pour libérer les individus des habitudes engendrées par leur formation passée et les amener à acquérir les aspirations constitutives d'une éducation se présentant comme une nouvelle façon de vivre. La tâche de l'orientation et de la guidance devient alors une mission de conception et d'invention s'identifiant, à la limite, à l'imagination pédagogique et à la création culturelle. L'accomplissement de ce principe exige donc l'éclatement du cadre de sa réalisation première.

L'orientation et la guidance sont finalement essentielles à une éducation qui, comme nous l'avons dit, doit conduire à l'autoformation. Dans cette perspective, la finalité même des services d'orientation et de guidance est d'aboutir à leur inutilité, c'est-à-dire à une formation telle que l'individu

L'Institut européen d'éducation, créé au début de cette année par la Fondation européenne de la culture, vient de s'installer dans les locaux de l'université de Paris IX Dauphine. Présidé par le professeur Asa Briggs, Vice-Chancellor de l'université de Sussex et dirigé par Ladislav Cerych assisté d'un conseil qui réunit d'éminentes personnalités européennes et américaines, il se veut résolument international et européen par l'orientation de ses recherches et l'étendue de ses activités. Il est également interdisciplinaire et se propose d'étudier tous les aspects des problèmes d'éducation, économiques, sociologiques, politiques, pédagogiques, dans leur contexte culturel global. Il veut enfin répondre à deux besoins importants : relier les résultats des recherches nationales et compléter les études des organismes intergouvernementaux par des évaluations critiques et des analyses indépendantes. Son financement est assuré, pour ses frais généraux, par la Fondation européenne de la culture et par une contribution du gouvernement français, et, pour ses projets et études, par des contrats de recherches. Son programme initial de travail porte sur les points suivants :

- congrès d'éducation en Europe (notamment en Allemagne, France, Italie et Suède) ;
- récents flux d'étudiants ;
- mobilité des étudiants des 1^{er} et 2^e cycles ;
- services de jeunesse dans la Communauté économique européenne ;
- impact des nouvelles formes d'enseignement post-secondaire sur l'égalisation des chances ;
- orientations pour les activités de la Commission des Communautés européennes dans le domaine de l'éducation permanente ;
- revue annuelle des nouvelles tendances dans l'enseignement post-secondaire en Europe ;
- contribution de l'enseignement supérieur au développement régional ;
- sort des non-diplômés et des diplômés sans qualification professionnelle spécifique ;
- formation future des enseignants (dans ce cadre est prévue pour l'été 1976, l'organisation d'un grand colloque s'adressant aux responsables de formation des enseignants en Europe).

devienne capable de se guider lui-même le plus rapidement possible. C'est pourquoi il n'y a pas, à proprement parler, d'orientation et de guidance sans une participation intensive et permanente de l'individu à ces fonctions qui ont pour but de le servir : cette participation devient à la fois la finalité et la méthode de l'apprentissage lui-même.

L'orientation et la guidance sont donc instrumentales par rapport aux autres principes de base qui fondent l'éducation de l'avenir. Mais elles représentent également un principe en soi car elles ne peuvent être accomplies efficacement que dans et par l'activité éducative elle-même. Il ne faut donc pas imaginer une fonction d'orienteur et de guide extérieure et auxiliaire au rôle fondamental de l'éducateur. A part certaines spécialisations concernant la connaissance des débouchés d'une part, et peut-être la thérapie des troubles psychiques de l'autre, qui exigent une formation spécifique et peuvent faire l'objet d'activités complémentaires, la plus grande partie des activités d'orientation et de guidance doivent s'intégrer dans la fonction pédagogique elle-même. En dernière analyse l'orientation et la guidance constituent un principe sur lequel s'appuieront les nouvelles conceptions du rôle de l'éducateur et de sa formation. Ce n'est pas un complément de l'éducation, c'est une nouvelle façon de la concevoir.

(1) Bertrand Schwartz, *L'éducation demain (Plan 2000)*. Aubier-Montaigne, 1973.

(2) Maurice Reuchlin, *L'enseignement de l'an 2000 (Plan 2000)*. PUF, 1973.

professeurs de collège

D'APRES les documents officiels, les enseignants des établissements secondaires publics soit rangés en sept catégories :

- les professeurs agrégés (12 500 environ) qui enseignent dans les lycées les matières d'enseignement général et théorique ;
- les professeurs certifiés (64 000) qui enseignent dans les lycées et les CES les matières d'enseignement général et théorique ;
- les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) au nombre de 40 000 environ ;
- les maîtres qualifiés des ex-sections III des CES et CEG (12 000) ;
- les professeurs d'enseignement technique pratique (27 000) ;
- les professeurs d'éducation physique et sportive (environ 17 000) ;
- les maîtres auxiliaires de l'enseignement général ou technique théorique (32 000).

La proportion des PEGC dans cet effectif total de 204 500 maîtres est d'environ un cinquième. Le corps des PEGC est le plus ouvert aux femmes (68 %).

Comme tous les corps de professeurs, les PEGC sont dotés d'un statut particulier fixé par le décret du 30 mai 1969. Regroupés sur le plan administratif en corps académiques (un corps par académie) les PEGC donnent, dans les CES et les CEG, l'enseignement correspondant à deux et éventuellement trois disciplines. (Pour mémoire, signalons que les effectifs des CES étaient en 1973-1974, de 1 760 000 élèves et ceux des CEG de 446 000 élèves.)

Classé dans la catégorie A de la fonction publique, le corps des PEGC comprend un seul grade, divisé en onze échelons ; l'indice nouveau majoré du 1^{er} échelon est 266 depuis le 1^{er} juillet 1975, l'indice du 11^e échelon 491. Ce dernier indice sera porté à 499 au 1^{er} juillet 1976.

Dans chaque académie, le corps des PEGC est administré par le recteur qui prend l'avis de la Commission paritaire académique composée de six représentants de l'Administration désignés par le recteur et de six représentants élus du personnel.

Les PEGC sont recrutés parmi les candidats qui, admis à la suite de l'examen de leur candidature à bénéficier, dans un centre de formation, d'une formation

générale et pédagogique, ont subi avec succès, à l'issue de cette formation, les épreuves du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général de collège.

Les candidats à l'admission dans un centre de formation sont répartis entre les trois catégories suivantes :

- première catégorie : instituteurs et institutrices titulaires pourvus d'un baccalauréat et justifiant de trois années de service effectif d'enseignement ;
- deuxième catégorie : élèves-maîtres des écoles normales pourvus du baccalauréat ;
- troisième catégorie : candidats remplissant les conditions générales d'accès à la fonction publique et justifiant avoir subi avec succès les épreuves sanctionnant la première année du premier cycle de l'enseignement supérieur dans les spécialités désignées par arrêté.

Les candidats doivent avoir moins de vingt-cinq ans au 1^{er} janvier de l'année de l'examen (recul possible de cette limite dans les conditions habituelles).

Le nombre des places dans chaque catégorie est fixé par le recteur. L'examen des candidatures est fait par le recteur avec avis de la Commission paritaire académique (interdiction des candidatures dans plusieurs académies au cours d'une même année).

Il faut, ici, ouvrir une parenthèse. Des mesures exceptionnelles de recrutement viennent d'être annoncées (décrets du 31 octobre 1975 - B.O. n° 40). Ces textes permettent à certaines catégories de personnel de bénéficier d'un avancement du grade de PEGC pendant une période de cinq ans, à compter du 1^{er} octobre 1975 (voir l'article dans notre numéro 261 du 20 novembre 1975).

Ce recrutement exceptionnel ne fait pas obstacle au recrutement dit « au 10^e tour » prévu par l'article 13 du décret du 30 mai 1969.

« Chaque année, dans la limite du neuvième des titularisations prononcées par recrutement normal, peuvent être titularisés dans le cadre des PEGC les instituteurs et institutrices titulaires justifiant de cinq années d'exercice effectif dans un établissement de second degré et possédant l'un des titres universitaires sanctionnant la première année d'études dans l'enseignement supérieur. » Les services accomplis en classe de transition

et en classe pratique comptent dans les cinq ans.

Les candidats à ce mode d'accès sont choisis parmi les instituteurs inscrits sur une liste d'aptitude arrêtée par le recteur, après avis de la CAP du corps d'accueil.

D'après l'arrêté du 16 mars 1970, le certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général de collège, sanctionnant les études des stagiaires des centres de formation de PEGC comprend deux parties : un première partie composée d'épreuves théoriques (épreuves écrites orales et travaux pratiques) ; une deuxième partie composée d'épreuves pédagogiques et, pour les candidats ayant subi les enseignements dispensés en troisième année du centre de formation, d'une épreuve orale portant sur la philosophie de l'éducation, la psychologie de l'adolescent et l'anthropologie sociale.

Le certificat d'aptitude comprend douze sections :

- I : lettres, histoire et géographie ;
- II : lettres, langues vivantes ;
- III : mathématiques, sciences physiques et technologie ;
- IV : sciences naturelles, sciences physiques et technologie ;
- V : français-latin ;
- VI : lettres, éducation physique et sportive ;
- VII : mathématiques, éducation physique et sportive ;
- VIII : sciences naturelles, éducation physique et sportive ;
- IX : lettres, éducation musicale ;
- X : mathématiques, éducation musicale ;
- XI : lettres, arts plastiques ;
- XII : mathématiques, arts plastiques.

Les épreuves et programmes des différentes sections font l'objet d'annexes à l'arrêté. Les programmes sur lesquels porteront les épreuves écrites et orales sont établis par les recteurs d'académie, qui fixent les sujets d'épreuves écrites.

Une session d'examen est organisée chaque année pour les épreuves de la première partie et les épreuves de la deuxième partie. La date ainsi que les formalités d'inscription sont déterminées par les recteurs d'académie intéressés.

Les élèves-professeurs qui ont subi avec succès les épreuves du certificat d'aptitude sont affectés soit dans l'académie au titre de laquelle ils ont été recrutés, soit dans une des académies disposant de postes vacants. Ils choisissent leur affectation dans l'ordre de leur classement. Ils sont titularisés par arrêté du recteur.

Ils sont alors reclassés par la prise en compte d'une certaine fraction des

vos expériences

l'enseignement précoce de l'anglais

QUAND on parle d'enseignement précoce de la langue anglaise ou d'initiation à la langue anglaise, on souligne, par l'expression même qu'on emploie, que l'entreprise intervient avant la phase traditionnellement reconnue pour un enseignement systématique. Quelles sont les justifications de cette entreprise ?

Certes, on pourrait estimer qu'il n'est jamais trop tôt pour apprendre quelque chose à des enfants et, dans le domaine des langues vivantes, on conviendra aisément que la possibilité d'assimilation et d'adaptation des jeunes enfants a été sous-estimée pendant très longtemps par les pédagogues.

En exploitant cette idée, on pourrait envisager d'entreprendre dès les premières années de la scolarité obligatoire l'apprentissage d'une langue étrangère pour obtenir des enfants « bilingues » ou même l'apprentissage de plusieurs langues étrangères pour obtenir des enfants polyglottes ; est-ce bien là le but recherché ?

Au risque de décevoir certaines familles attirées par le caractère captivant d'une précocité, il convient je crois, de préciser qu'entreprendre l'enseignement d'une langue vivante à l'école élémentaire, ce n'est pas répondre au désir de gagner du temps ; certes, un enfant qui bénéficie d'un tel enseignement sera moins dépaysé qu'un autre lorsqu'il arrivera en classe de sixième ; mais tout le monde sait que, dans l'état actuel des choses, la continuité entre le premier degré et le second degré n'est pas effective et que bon nombre d'enfants semblent se dépouiller, en entrant au collège, de tout un

services antérieurs (procédure fixée par le décret du 5 décembre 1951). Par exemple, un instituteur titulaire devenant PEGC voit prendre en compte ses services dans la proportion de 100/105. L'année de stage est comptée intégralement dans l'avancement pour tous les stagiaires. Une circulaire du 16 juin 1971 a donné à ce sujet les précisions nécessaires.

Les obligations de service des PEGC sont fixées à vingt et une heures par semaine. Toutefois, l'Administration peut imposer, sauf empêchement de santé justifié, deux heures supplémentaires hebdomadaires rémunérées.

Le pouvoir de notation appartient conjointement aux corps d'inspection de l'enseignement et aux chefs des établissements dans lesquels exercent les PEGC.

L'inspection pédagogique des PEGC relève des IDEN (arrêté du 24 décembre 1970) selon leur spécialisation. La compétence de l'IDEN est purement pédagogique. La note chiffrée et l'appréciation générale attribuée aux PEGC comprennent chacune un élément pédagogique et un élément administratif. La note chiffrée est la moyenne de l'élément pédagogique et de l'élément administratif, établi de 0 à 20.

A la suite de l'inspection, l'IDEN présente à l'inspecteur d'académie ses propositions relatives aux éléments pédagogiques de la note et de l'appréciation générale établis après concertation avec le chef d'établissement et après communication de la note à l'intéressé. L'inspecteur d'académie met son avis et transmet au recteur. Les propositions définitives sont arrêtées par le Comité académique des IDEN de la spécialité, présidé par un inspecteur d'académie désigné par le recteur.

Les éléments administratifs sont constitués par un jugement sur le comportement général et l'attitude professionnelle du maître, son autorité morale et son rayonnement personnel dans l'établissement, ses aptitudes à des fonctions spéciales. Ces éléments sont arrêtés par le chef d'établissement après concertation avec l'IDEN compétent et communication des éléments administratifs à l'intéressé.

Le recteur procède à la péréquation des éléments de notation et établit la note définitive. Notes et appréciations sont communiquées à la CAP. S'il y a demande de révision de la note, cette demande est communiquée au Comité académique des IDEN et au chef d'établissement.

René Guy

bagage de connaissances instrumentales acquises à l'école primaire, notamment en grammaire, sans qu'il soit possible de désigner avec précision les raisons de ce phénomène.

Il n'est donc pas étonnant de voir certains professeurs du second degré n'attacher que peu d'attention au niveau de connaissance d'une langue étrangère chez leurs nouveaux élèves ; dans la plupart des cas, d'ailleurs, personne ne cherche à savoir quel est ce niveau et les enfants sont répartis indifféremment dans des divisions de tout débutants (1).

Qu'apporterait une polémique entre les enseignants ? Tel professeur concéderait que les enfants venant d'une école à enseignement précoce de l'anglais gagnent peut-être trois mois sur leurs condisciples, tel instituteur regrettera de constater que ses élèves, initiés par ses soins à la langue anglaise, se retrouvent en sixième dans la même section que les enfants d'autres écoles n'ayant pas pratiqué la même initiation. Il faut convenir que les efforts d'un instituteur non spécialiste de la langue anglaise et n'ayant pas reçu de formation spéciale seraient démesurés si, après un, deux ou trois ans, ses résultats se comparaient à ceux d'un professeur à la fin du premier trimestre de sixième (2). Il faut aussi reconnaître qu'un professeur spécialiste peut se demander pourquoi les débuts d'un enseignement seraient dispensés sans que le niveau de compétence requis soit garanti par des diplômes et sans que soit défini un programme à partir duquel pourrait être modifié l'actuel programme de la classe de sixième.

Toutes ces questions montrent que le problème de l'enseignement précoce d'une langue vivante ne se pose pas en termes de connaissances et de niveau : nul ne songe à instaurer une concurrence entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire à propos de l'anglais.

L'enjeu de l'enseignement précoce de l'anglais au cycle élémentaire n'est-il donc pas à chercher sous une autre forme que sous la forme habituelle d'un programme à dispenser ?

L'absence de contenu officiel, le caractère facultatif de cet enseignement confèrent à l'instituteur une liberté qu'il ne se permet habituellement pas (ou que très peu) dans sa classe. Si je me reporte à ma

propre expérience d'instituteur — ce qui m'oblige à parler de moi mais évite à quiconque de se sentir visé —, je remarquerai que le souci de « boucler l'emploi du temps », de terminer le programme, d'avoir une « classe en ordre », de laisser après chaque leçon une trace écrite, a, pendant longtemps, inquiété l'instituteur qui avait tendance de ce fait à considérer comme des pertes de temps les rares moments où les enfants ne rédigeaient pas, n'écoutaient pas, n'écrivaient pas ; le privilège de la langue écrite et celui de la parole magistrale empêchaient d'accorder à la communication orale entre enfants l'importance qui aurait dû lui revenir.

Or, l'enseignement précoce de l'anglais offre à des instituteurs — et institutrices — l'occasion d'introduire dans leur classe des moments exclusivement consacrés à la communication orale. Que l'une des conséquences en soit le changement radical des modalités de relation entre les élèves d'une part, entre le maître et ses élèves d'autre part, c'est un fait sur lequel il est inutile d'insister, tant il a été mis en évidence par les praticiens réunis le 11 juin dernier à l'INRDP ; que les autres séquences d'activité scolaire bénéficient de ce changement, cela n'a rien d'étonnant.

Il me semble toutefois que ce soit l'enseignement du français qui doit y gagner le plus directement ; je me permettrai des suppositions que je soumetts à la critique éventuelle des praticiens.

L'instituteur prend l'habitude de laisser parler et même de faire parler ses élèves, de les écouter dans des situations où l'objectif reconnu est simplement la communication et non pas la transmission de connaissances. Le langage oral des élèves devient objet d'étude par le maître et matière à exercices pour les élèves. La forme de l'expression, son adaptation exacte à la situation, les intonations peuvent alors faire l'objet de séquences orales suivant des modalités plus ou moins systématiques et, notamment, des exercices structuraux.

On pourra certainement m'objecter que dans beaucoup de classes on n'a pas attendu l'enseignement précoce de l'anglais pour instaurer une ambiance et des pratiques propices à une pédagogie de la communication orale : il n'empêche que l'extension des expériences en cours peut consti-

tuer un facteur d'évolution qu'il serait dommage de sous-estimer.

C'est bien parce que cette extension peut être féconde en conséquences qu'il convient de lui accorder une grande attention et de la préserver des écueils menaçant toute entreprise de ce genre.

Le niveau de formation des maîtres ne sera, évidemment, jamais trop élevé.

Le dynamisme des pionniers constituant l'un des facteurs actuels déterminants de la réussite, il faudra, je crois, observer certaines limites et, notamment, éviter d'imposer la pratique de l'enseignement précoce de l'anglais dans des classes où les enseignants opposeraient une réticence préjudiciable à une pratique active.

La substitution d'un spécialiste au maître habituel de la classe pouvant avoir pour effet de limiter un nouveau mode de communication orale à certains moments privilégiés de la semaine — et avec un personnage marginal — il n'est pas dit que cette solution apporterait des avantages à l'ensemble des activités de la classe ; la connaissance de la langue y gagnerait peut-être mais ce résultat me semble de peu d'intérêt par rapport aux conséquences indirectes sur la qualité de la communication orale dans la classe.

Il est souvent objecté que l'instituteur se voit exiger une compétence accrue dans tous les domaines de son action : il lui a fallu reconsidérer ses connaissances et se préparer à enseigner autrement qu'il avait appris à le faire ; mais il faut bien voir que pour ce qui est des langues étrangères, les méthodes d'enseignement ont beaucoup évolué depuis quelques années, qu'elles vont continuer à évoluer, que les enseignants pourront bénéficier d'une formation initiale accrue et — pourquoi ne pas l'espérer ? — d'une formation continue leur permettant de conduire de nouvelles formes d'enseignement.

Enfin, on peut instaurer un travail d'équipe dans une école de telle façon que pour les activités d'éveil ou les activités sportives, des compétences particulières puissent se compléter et se coordonner dans le même esprit ; tel maître bien préparé peut conduire dans plusieurs classes de l'école l'enseignement précoce de l'anglais ; tel autre peut se charger

de l'éducation musicale dans plusieurs classes ; il n'y a pas là de véritable spécialisation et aucun maître n'est marginal si tous savent travailler selon des principes sur lesquels ils sont d'accord et qui éclairent l'ensemble de leur action.

L'enseignement précoce de l'anglais me paraît donc présenter un grand intérêt par les changements qu'il apporte dans le comportement du maître et de ses élèves, ce dont bénéficient toutes les activités scolaires et particulièrement les activités de maniement de la langue maternelle.

Au risque de tomber dans le paradoxe facile, j'affirmerais volontiers que si au cours de la scolarité primaire les enfants apprennent un peu d'anglais, on peut s'en réjouir mais que s'ils se sont éveillés au maniement d'un langage oral, s'ils ont perfectionné leur aptitude à la communication sous forme d'une attention soutenue en situation d'auditeur et sous forme d'un effort d'exactitude et de clarté en situation de locuteur, le but essentiel est atteint (3).

Admettre ces quelques idées simples permettrait, je crois, de lever un quiproquo préjudiciable à l'enseignement précoce d'une langue vivante.

Francis Chauvin

Quelques précisions m'ont été obligeamment apportées par l'équipe d'anglais du Centre audiovisuel de l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Je remercie P. Chaix et C. O'Neil pour ces précisions.

(1) En fait, un effort de regroupement a été fait dans de très nombreux cas, sur l'initiative de l'inspection générale et des autorités académiques locales à Paris, dans le Nord, en Haute-Garonne, en Gironde, dans l'Allier, etc.

(2) La formation donnée aux instituteurs est très inégale mais elle existe dans bien des cas et s'est effectuée sous forme de stages, formation extensive, recyclage, etc., ou bien encore, dans certaines écoles normales, dans le cadre de la formation professionnelle en deux ans.

(3) En fait, il s'agit (pour l'équipe du CAV de Saint-Cloud notamment) d'un vrai apprentissage et non d'une simple imprégnation comme elle peut se pratiquer à l'école maternelle ; il n'est que de consulter le contenu de la méthode « Happy families » pour s'apercevoir qu'une certaine base doit être mise en place à l'issue du CM 2.

vos réactions

« les jeunes devant la justice »

Mme Pignolaz, dans le n° 262 de l'éducation, soulève avec à propos le problème de notre responsabilité face à la vague actuelle de violence.

Lorsque j'ai vu, un jour, dans le journal, la photo d'un de mes anciens élèves impliqué dans un hold up, j'ai eu, pendant quelques instants, l'impression d'être, moi-même, condamnée ! Avais-je bien rempli mon rôle vis-à-vis de cet enfant qui avait passé un an dans ma classe ?

Je sais bien qu'on peut trouver de multiples causes à la violence : la société actuelle avec ses injustices, la vie frelatée que nous menons, le milieu familial qui en découle... mais je crois qu'il faut, honnêtement, accepter une part de responsabilité dans les exactions commises, car, qu'est-ce que l'éducation si ce n'est d'amener l'enfant à sa stature complète d'homme ? N'est-ce pas de lui donner les moyens de développer sa personnalité, de répondre à ses besoins, de pallier les injustices dont il peut être victime ?

Les gens qui volent, qui agressent, sont généralement des mal-aimés, et des peu nantis matériellement et intellectuellement : ils cherchent, par tous les moyens à remplir le vide de leur vie.

A l'école, nous pouvons les aider à combler ce vide. Nous pouvons les aimer, leur donner confiance en eux-mêmes et leur ouvrir les yeux sur les autres, sur la nature qui les entoure, nous pouvons leur faire aimer la vie. Je sais bien que, parallèlement, ils subissent toutes sortes d'influences qui détruisent parfois ce que nous leur apportons, mais il paraît impensable que les dix années passées avec nous ne leur permettent pas de devenir des êtres heureux et utiles.

Plus que jamais, donnons-leur envie de connaître ; le goût de la lecture, du travail manuel ; l'attrait de tout ce qui est beau, vrai, pur.

La pratique de la classe-coopérative leur apportera un climat de travail, d'entraide, de confiance, de loyauté, leur donnera le sens de la responsabilité, l'esprit d'équipe. L'éducation morale exaltera le courage, la géné-

rosité, la volonté, le respect de l'autre. Avec l'instruction civique, les jeunes se prépareront à une vie de citoyen libre, utile. Les disciplines d'éveil, avec la participation active qu'elles supposent, ne pourront que les enrichir. La musique, la poésie, le dessin, tout en développant leur goût, constitueront, avec la lecture libre, le meilleur des remèdes contre l'ennui. L'éducation physique donnera force, souplesse, équilibre et harmonie à leur corps ; de plus, ils acquerront, grâce à elle, volonté, goût de l'effort et maîtrise de soi.

Malheureusement, les enseignants sont souvent limités dans leur action à cause de la modicité de leurs moyens : insuffisance de matériel pédagogique, absence d'équipement sportif, classes surchargées, locaux et mobilier inadaptés, etc.

Tout en souhaitant que l'Etat prenne conscience de sa lourde responsabilité, nous voulons assumer la nôtre, malgré toutes les difficultés, conscients de l'importance de notre tâche.

Mireille Dalmas

« de la musique avant toute chose... »

Cet article, paru dans l'éducation n° 262 du 27 novembre 1975, m'a profondément gêné et choqué et je suis persuadé que mes collègues réagiront de la même manière. Ne parlons pas du style très relâché, sans doute « dans le vent », mais du fond même, où l'enseignement musical est mis en accusation par votre collaborateur. La lecture de « de la musique avant toute chose... » irrite à un triple point de vue : méconnaissance totale du rôle privilégié du professeur d'éducation musicale ; légèreté impardonnable concernant la formation musicale des enseignants et enfin erreurs, ignorances, bévues à peine tempérées par quelques saillies qui se voudraient érudites, mais témoignent en fait d'une culture très superficielle dans bien des domaines. Mais l'auteur, sans nul doute enthousiaste et persuasif, veut faire de la démagogie au détriment des professeurs qualifiés, recrutés sur difficiles concours. Il est aisé, en flattant d'éventuels détracteurs de l'enseignement musical, de sembler détenir la vérité. Il est néanmoins inadmissible, en une époque dite de démocratisation, de

refuser à cette foule d'enfants que nous accueillons sans distinction dans nos écoles et nos lycées, une éducation musicale rationnelle, de les priver de l'accès aux œuvres, alors que notre devoir est de les leur proposer, les leur faire aimer librement, sans contrainte. Et ce n'est pas parce qu'un enfant du peuple rit et s'amuse à une première audition de J.-S. Bach qu'il faut, à l'instar de Robert Pfeiffer, le considérer comme inapte à ce genre de musique. Ou bien il s'agit alors d'une forme de racisme et de ségrégation !

M. Robert Pfeiffer confond animateur et éducateur : il est évidemment intéressant de laisser les enfants s'exprimer par le geste ou la voix, par les instruments ou la mimique, mais là ne se limite pas notre rôle. Le professeur employé par le ministère de l'Éducation n'est pas un animateur de patronage, et les jeunes qui lui sont confiés seraient en ce cas vite amenés à lui demander compte de ce qu'il est chargé de leur transmettre, qui doit leur permettre d'enrichir leur personnalité.

Je ne puis m'étendre ici, mais je voudrais souligner qu'il est exaltant de s'adresser démocratiquement à tous nos élèves, venus de tous les milieux, sollicités souvent tout au long de la semaine, par des musiques dépravées et avilissantes, et de leur dispenser avec le même respect de leurs personnalités diverses, un enseignement sérieux ; nous ne nous adressons pas, une fois par hasard, à quelques volontaires qui se sont déplacés spécialement pour un concert ou pour une séance d'animation — ce qui ne saurait être qu'un complément —, mais à tous. Les professeurs d'éducation musicale s'efforcent de remplir cette tâche avec conscience et avec foi, dans l'immense majorité des cas. Encore faudrait-il les aider avec des horaires convenables, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais de grâce, ne les réduisez pas au rôle discriminant de pourvoyeurs de conservatoires en éléments « intéressants ». Leur tâche est autrement belle !

Jean Maillard

professeur d'éducation musicale

Cet article était un entretien avec Robert Pfeiffer qui n'est donc pas notre « collaborateur » au sens précis du terme. Nous lui avons demandé de « témoigner », pour susciter la réflexion.



bonnes vacances
joyeuses fêtes

scènes pour les fêtes

Comment occuperez-vous
les longues soirées
sans corrections
de copies et cahiers,
sans préparation
de classe ?

Les semaines dernières,
le Père Noël
s'était fait mélomane
et bibliophile
pour vous proposer
loisirs et cadeaux.
Il a regardé cette fois
les affiches diverses,
théâtre et cinéma,
pour sélectionner
quelques spectacles
qui peuvent retenir
votre attention
et vous réjouir.

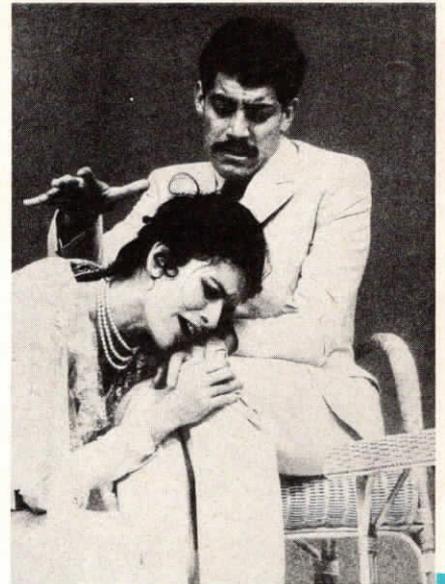
Mais en secouant
le fond de sa hotte,
il a retrouvé aussi
quelques disques
venus du Québec
et quelques livres,
aussi bien pour vous
que pour vos enfants,
livres à lire,
livres à regarder
et livres à jouer.
S'il n'a pas tout cité,
excusez ses oublis...

Partage de midi, de Claudel - Comédie-Française, théâtre Marigny

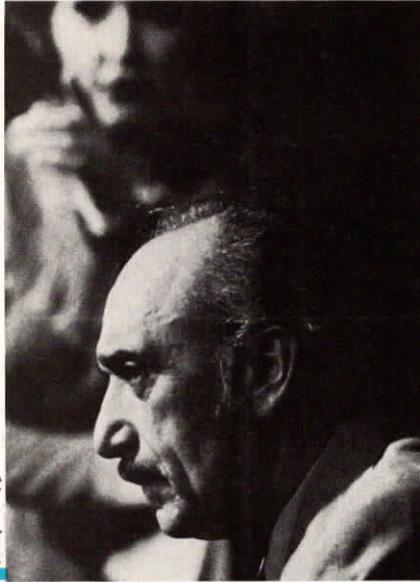
IL Y AURAIT naïveté, sinon outrecuidance, à prétendre, à propos d'une reprise, trouver le dernier mot sur une œuvre aussi épaisse que ce *Partage de midi* qui ne cessa, pendant plus de quarante ans, de préoccuper son auteur. J'essaierai donc simplement de dire quel admirable renouveau ce texte doit à la rencontre d'Antoine Vitez et des comédiens dont la Comédie-Française a su lui confier la direction.

D'abord, ce rigoureux éclairage du langage de Claudel, fruit des recherches de Vitez et de sa volonté d'en faire respecter la forme propre, sans soumission ni à un dire conventionnel, ni à un ton constamment poétique. Ce sont, au contraire, les ruptures de ton, les passages d'une gravité tout intérieure à la plus extérieure bouffonnerie qui mettent en valeur la puissance en tous genres du verbe claudélien. Mais il s'agit aussi de montrer comment s'établissent, avec tous leurs accords et désaccords, les rapports entre les personnages de ce drame que Claudel lui-même disait « purement humain ». Les quatre interprètes ont bien compris qu'il serait vain de donner dans le lyrisme et que c'est de l'intensité de leurs désirs et de la cruauté de leurs actes que sourd en ces personnages ce qui, pour Claudel, était chemin vers Dieu.

Michel Aumont (Amalric) affirme



par sa simple présence et l'énergie de son jeu l'importance primordiale dans le drame de cet aventurier qui croit qu'il aura le dernier mot. Patrice Kerbrat trouve en Mésa un rôle à sa mesure, dont nous saurons désormais quelle est l'ampleur : de la neutralité de qui s'est, par lucidité, replié sur soi, il glisse insensiblement à l'acceptation difficile, puis chaleureuse, de son abandon à l'amour d'Ysé, à la fois absolu et illusoire. Le rôle d'Ysé avait été à ce point marqué par Edwige Feuillère, qui y avait trouvé le meilleur emploi de sa meilleure qualité, que l'on pouvait l'y croire irremplaçable. Eh bien, ce n'est pas vrai. Et c'est bien le privilège des plus grandes œuvres dramatiques de retrouver par une interprétation nouvelle une nouvelle jeunesse. Ludmila Mikaël arrache Ysé à l'anecdote. Claudel ne reconnaîtrait plus en elle ni la voix, ni la « démarche souple et onduleuse » qui lui faisaient revoir en Feuillère la femme rencontrée en 1901 sur le pont de l'*Ernest-Simons*. Il est sain qu'à présent le personnage échappe à l'aventure sentimentale de Paul Claudel. Et voici une Ysé tellement plus simple, avec ses cheveux dénoués qu'elle recompose comme machinalement en chignon, avec ses pas syncopés, son rire presque gamin et l'angoisse qui affleure quand sa voix descend d'un octave. Et que dire de son silence ! Au dernier acte, on entend, mais écoute-t-on, les paroles, les colères et les prières de Mésa, on ne voit, on



Ludmila Mikaël et Patrice Kerbrat
dans « Partage de midi »
Jacques Mauclair
dans « L'homme aux valises »

n'écoute que le silence de Ludmila. Elle n'aura pas dit un mot, pas fait un geste que déjà on aura lu dans ce visage fermé, dans ces traits durs à force de contention, cet ultime « partage de minuit », dont Claudel voulait que la femme fût « l'instrument », mais pour lequel, fort sagement, afin de faire accepter la chose même à qui ne partage pas la croyance du poète, Vitez, dans la dernière image scénique, par le rapport figuré entre les deux acteurs, fait référence à l'ambiguïté dernière du Second Faust.

On n'avait pas vu, ni entendu, depuis longtemps, à la Comédie-Française, un spectacle aussi parfait d'exécution, aussi lumineux d'intelligence et d'intelligibilité, et qui empoigne les spectateurs avec une telle force.

Raymond Laubreaux

L'homme aux valises, de Ionesco - Théâtre de l'Atelier

ON POUVAIT penser, et certains ne s'en gênaient pas, que depuis quelques années Ionesco n'avait plus grand-chose à dire. Il ressentait une angoisse fondamentale, dont l'expression majeure avait sans doute été *Le roi se meurt*. Un cheminement assez clair était ainsi discernable dans son œuvre. De l'absurde des mots (de *La leçon* ou de *La cantatrice chauve*), il était passé à l'absurde des situations (*Les chaises* par exemple ou *Amédée...*), puis à l'absurde total et sans recours.

Que dire alors puisque toute parole est vaine, que toute aventure est dérisoire, que toute vie est dépourvue de sens et qu'il n'y a que la mort, cette mort dont la garde qui veille aux barrières du Louvre ne défend point nos rois ? Ne restait-il plus que le silence, chargé d'orgueil et de dignité, ou le rabâchage ? C'était sans doute ignorer certaines ressources que possédait encore Ionesco et qu'il vient de mettre en œuvre dans *L'homme aux valises*.

Le thème en est on ne peut plus simple. Un homme arrive, une valise à chaque main. Qui est-il ? D'où vient-il ? Où va-t-il ? Que représente, même, ce (très beau) décor presque abstrait de boiseries et de portes béantes ? Jamais ne sera dit le nom de ce voyageur insolite, ni celui des personnages qu'il va rencontrer et qui surgiront de ses souvenirs, de ses fantasmes ou de ses rêves. Il est perdu, balloté, agressé dans un espace sans lieux, dans un temps sans durée. Sait-il même qui il est, lui le déraciné sans papiers, sans passeport, prisonnier d'un pays qu'il ignore, exilé d'une patrie dont il a oublié le nom ?

Tout se déroule par dialogues absurdes, cocasses ou tragiques et le spectateur y reconnaît au passage des « citations » ou des reprises de scènes déjà entendues dans d'autres pièces. Tout se passe comme si, se désignant par ces allusions, Ionesco jetait sur sa vie et son œuvre un regard désordonné, sans complaisance, presque

ironique, chargé aussi toujours d'un désespoir infini, mais cette fois un regard venu d'ailleurs, un regard extérieur. Un miroir brisé à mille faces dont chacune nous cligne de l'œil, un puzzle impossible à reconstituer et dont pourtant le sens est sans ambiguïté.

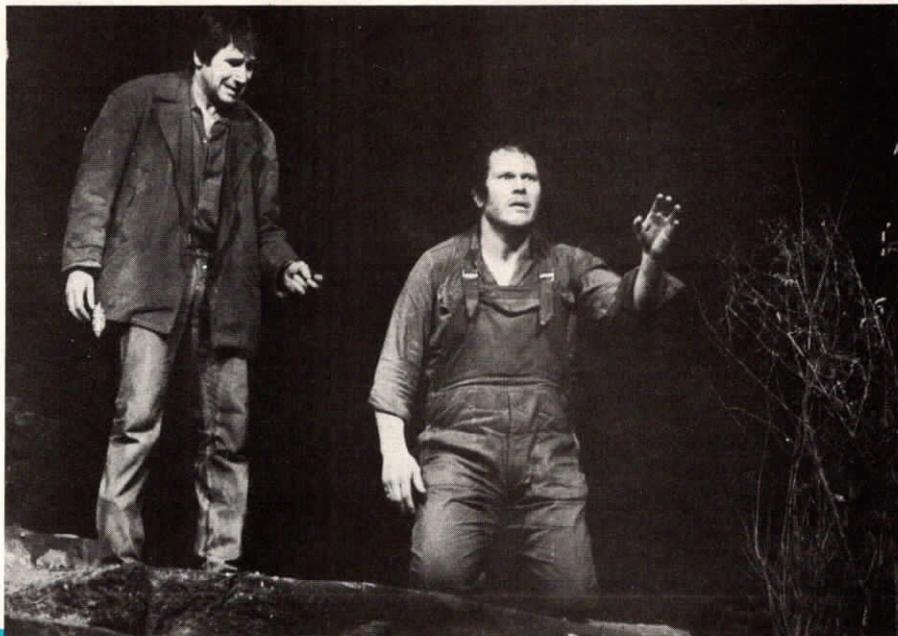
C'est à Jacques Mauclair — également metteur en scène — qu'est échue la lourde tâche d'errer dans ce labyrinthe et de l'explicitier pour nous. Il le fait avec une discrétion et une force de conviction exemplaires au milieu d'une troupe protégée chargée d'évoquer plusieurs dizaines de personnages, parfaitement « placée » et dirigée. Il se peut qu'un tel spectacle irrite ou dérouté des spectateurs peu familiarisés avec Ionesco ou trop désireux de le voir se renouveler. Il serait pourtant difficile, me semble-t-il, de résister à l'envoûtement de ce rêve éveillé.

Pierre-Bernard Marquet

Des souris et des hommes, de Steinbeck - Théâtre de Paris

LONGTEMPS John Steinbeck a été l'un des grands de la littérature américaine. Il y avait apporté un ton direct et discret pour évoquer, essentiellement au travers de sa vallée natale de Salinas, les espoirs, les déceptions et les souffrances de tous les déshérités d'un monde qui se croyait heureux et prospère. Coureurs de grandes routes à la recherche d'un fugitif emploi, paysans menacés de faillite, ouvriers chômeurs ou révoltés, il les

Robert Hossein et Claude Brosset
dans « Des souris et des hommes »



connaissait bien pour avoir partagé leur vie.

Dans cette œuvre — qui valut d'ailleurs à son auteur le prix Nobel de littérature en 1962 — jamais, sous le prétexte de parler du « peuple » et de lui parler, il n'était tombé dans un populisme simpliste. Jamais même, pourrait-on dire, il n'avait élevé la voix pour jouer au tribun, jamais il n'avait cherché le mélodrame et l'éloquence. *Des souris et des hommes* avait d'abord été un roman en 1937, dont Steinbeck avait aussitôt tiré une pièce. Elle avait été avant-guerre un des grands succès du théâtre américain. Traduite en français par Marcel Duhamel, elle avait déjà été jouée en France après la guerre. Robert Hossein la reprend aujourd'hui.

On sait qu'elle présente deux ouvriers agricoles qui viennent s'engager dans un ranch. Mais si l'on devine que l'un d'eux, Georges, aurait pu connaître un sort plus heureux, il se contraint à demeurer avec Lennie, une espèce de géant à cervelle d'enfant, dont la seule joie est de caresser ce qui est doux, du velours, des souris, des petits chiens, des cheveux de femme, et qui, ignorant sa force, finit par étouffer ou broyer tout ce qu'il touche. Étrange amitié, dont Georges se défend, qu'il voue à tous les diables, mais que finalement il préfère à la solitude. Et tous deux rêvent, inlassablement, de la ferme qu'ils auront un jour, et où Lennie pourra cueillir de la luzerne pour

ses lapins.

Autour d'eux, dans le ranch qui les accueille, c'est une humanité tout aussi misérable : un Noir infirme enfermé lui aussi dans une solitude sans espoir, un vieillard manchot qui n'avait d'ami que son chien, une jeune mariée qui s'était crue promise à la gloire d'Hollywood et, peu satisfaite de son petit coq rageur et jaloux de mari, ne cherche qu'à affoler les hommes qui l'entourent...

Dans un décor, comme on dit « réaliste », avec de vrais roseaux, de la vraie paille, de la vraie eau, d'une vérité et d'une harmonie saisissantes, Robert Hossein (aidé de Pierre Mondy) a su très habilement diriger ses comédiens, eux aussi aussi vrais que nature, lui-même d'abord, Jimmy « Lover man » Davis (le Noir), Pierre-J. Moncorbier (le vieillard), et surtout, dans le dangereux et difficile rôle de Lennie, Claude Brosset dont cette interprétation devrait être une grande date dans sa carrière.

Théâtre sans surprise, peut-être, traditionnel si l'on veut, loin des recherches auxquelles nous convient, parfois imprudemment, les jeunes loups de la mise en scène, mais excellent travail d'artisans amoureux de leur métier, et aussi, pourquoi pas, témoignage encore émouvant et probant d'une époque qui, espérons-le, s'éloigne, et d'un style qui a gardé sa force et son innocence.

P.-B. M.

La foi, l'espérance et la charité, de Odön von Horvath - Texte français de Renée Saurel - Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons - jusqu'au 31 décembre

RENEE SAUREL, à qui l'on doit la connaissance en France de trois des dix-sept pièces écrites par Odön von Horvath (1), procure aujourd'hui au Théâtre de Gennevilliers l'occasion d'un spectacle aussi important par son contenu que par son traitement. Avec le personnage d'Elisabeth qui ne cesse de se débattre pour trouver un emploi dans l'Allemagne de 1932 et sur qui pèsent comme un destin deux semaines de prison pour avoir travaillé sans permis, la pièce à la fois rappelle les conditions de vie qui ont prélué à l'emprise progressive du nazisme et place ce personnage dans une situation que connaissent aujourd'hui d'autres catégories de travailleurs. La jeune femme se heurte sans rémission au mur d'égoïsme brutal des employeurs, des fonctionnaires, et aussi bien de l'ambition au petit pied du jeune schupo avec qui elle a cru pouvoir vivre. Ce n'est qu'au moment où, à bout de courage, elle s'est jetée dans le fleuve qu'elle rencontre, trop tard, un rien de chaleur humaine, mais cette « charité » est sous-tendue par un sens assez vaniteux de soi chez son

(1) *La nuit italienne*, suivi de *Cent cinquante marks* (ou *La foi, l'espérance et la charité*) et de *Don Juan revient de guerre*, traduit de l'allemand par Renée Saurel. Gallimard, coll. « Du monde entier », 1967.

Jean-Louis Benoit et Alain Ilan
dans « Ah Q »



sauveteur et par une sorte de routine professionnelle chez les policiers et chez l'auxiliaire médical qui pratique sur elle la respiration artificielle. On saisit là le dessein d'Horvath de démasquer les bonnes consciences à tous les échelons de la hiérarchie sociale.

Un jeu réaliste eût apitoyé sur le sort de l'héroïne. Yvon Davis (pour sa première mise en scène) a recherché au contraire, dans la ligne du travail poursuivi depuis des années par l'Ensemble de Gennevilliers, la netteté des traits, la froideur des images sur le fond immuablement blanc-clinique du dispositif (de Max Denes) et une stylisation sans bavures du ton et des attitudes. Et si Emmanuèle Stochl (Elisabeth) retient plus que les autres comédiens l'attention, c'est sans chercher à l'attirer, par sa simple situation de protagoniste, par l'authenticité qu'elle donne à son personnage avec une économie de moyens à la limite extrême où art et vérité ne se contredisent plus. Cette interprétation implique et confirme l'impitoyable cruauté de toute la mise en scène.

R. L.

Ah Q, de Luxun (Lou Sin) - Théâtre de l'Aquarium, la Cartoucherie, Vincennes, jusqu'au 31 décembre - TNS, Strasbourg, du 6 au 31 janvier - Théâtre du VIII^e, Lyon, du 9 au 21 février

CONNAISSEZ-VOUS Luxun (ou Lou Sin) ? Savez-vous que cet écrivain chinois, qui vécut de 1881 à

1936, fut sacré en 1966 le « commandant en chef de la Révolution culturelle » ? Nul, aujourd'hui, ne devrait plus l'ignorer en France, depuis que Bernard Chartreux et Jean Jourdeuil ont tiré de l'une de ses nouvelles, écrite en 1921, *La véridique histoire de Ah Q*, une « tragédie chinoise » et que le Théâtre de l'Aquarium vient de la mettre en scène. Nous sommes dans un village quelconque de la Chine avant 1911, avec ses « lettrés » tyranneaux locaux, imbus de leurs ancêtres, de leur sagesse et de leur argent, et, en face, le petit peuple, incarné en particulier par cet Ah Q, mi-Pierrot, mi-Scapin, tournant en victoires ses malheurs et ses humiliations, rêvant de rébellion, et finalement vaincu, mais précisément par ses anciens maîtres, qui ont su « récupérer » la révolution...

Sur un tel schéma, classiquement révolutionnaire, les adaptateurs et les comédiens ont brodé un extraordinaire ballet, tragique et cependant sans cesse plein d'humour. C'est une réussite admirable, due aussi bien aux habiletés de la mise en scène qu'à la solidité et à la cocasserie de l'interprétation. Le Théâtre de l'Aquarium nous avait habitués à de belles prouesses (*Marchands de ville* ou *Gob*). Il s'est encore surpassé ici, en faisant collectivement corps avec un grand texte « populaire », savoureux et poétique — chinois ? non, universel.

P.-B. M.

Et puis voici encore, au hasard des affiches, quelques autres suggestions pour ces jours de vacances et de fêtes

■ Le Groupe TSE, d'abord, dont on connaît les infinies ressources d'imagination (*L'histoire du théâtre, Comédie policière, Luxe...*) présente, sous le titre *Vingt-quatre heures* (au Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, jusqu'au 21 février), autant de saynètes cocasses, réalistes ou poétiques. Tout n'est pas de la même verve, bien sûr, dans cet ensemble dû à la plume d'Alfredo Rodriguez Arias, auteur également de la mise en scène, mais, au moins, la présentation est un fourmillement d'idées originales et de surprises étonnantes, et l'interprétation pleine de dynamisme et de talent. On passera sur quelques faiblesses ou longueurs pour n'admirer que la perfection d'un travail théâtral de tout premier ordre.

■ Les amateurs de Strindberg ne seront sans doute pas déçus par la présentation que vient de donner Henri Ronse de *La sonate des spectres*, dans le texte d'Adamov et C.G. Bjurström (au théâtre de l'Odéon, jusqu'au 31 décembre) : beau décor mystérieux où s'agitent les personnages de ce ballet onirique et leurs doubles, les fantômes et les angoisses de Strindberg y attendent ses admirateurs, fort bien explicités.

■ Plus accessible à des spectateurs moins spécialisés, *La folle de Chaillot*, de Jean Giraudoux, s'installera pour deux jours (le 24 décembre en soirée et le 25 en matinée) au Théâtre de Boulogne-Billancourt, 60, rue de la Belle-Feuille. Bonne occasion de voir ou de revoir Edwige Feuillère dans un de ses grands rôles, et dans une œuvre toujours pleine de charme.

■ Vous pourrez aussi vous détendre avec Félix Leclerc, au théâtre Montparnasse (à partir de 22 heures, jusqu'au 4 janvier) ou encore avec l'extraordinaire « one man show » du non moins extraordinaire Bernard Haller, au Théâtre de la Ville (spectacle de 18 h 30, jusqu'au 10 janvier, sauf dimanches et lundis) ou enfin avec « Le Kébec à Paris », c'est-à-dire avec Diane Dufresne, Louise Forestier, André Gagnon, Sol et les Mimematic, au Théâtre national de Chaillot, du 23 au 31 décembre.

...écrans aussi

COMME tous les ans, l'approche des fêtes de Noël favorise la sortie d'une quantité de films : on peut tenter de passer en revue quelques-uns des titres les plus intéressants.

Trois films américains d'abord, qui, à des titres différents, méritent de retenir l'attention. *T'as pas cent balles* est un film de montage sur les années 30-40 : l'époque choisie, et la matière utilisée, qui comporte des morceaux de films célèbres de cette période, faisait espérer un nouveau *Il était une fois Hollywood*. Mais en dépit d'une publicité pas très honnête (« les plus grands acteurs d'Hollywood enfin réunis... ») l'ensemble est un peu pauvre.

La meilleure part est constituée de fragments d'actualités qui font revivre les drames de la grande crise et de la dépression : chômage, soupes populaires, misère paysanne, exodes loin du « dust bowl », révoltes ouvrières et répressions, élections de Roosevelt, New Deal, montée des périls jusqu'à Pearl Harbour. Ces documents sont bien choisis, parfois peu ou mal connus, et au total très éloquentes.

Malheureusement, les fragments de films non documentaires qui alternent avec ces images — et qui auraient pu, comme on l'espérait, témoigner tantôt de l'expression des angoisses contemporaines, tan-



tôt de l'évasion loin de ces réalités accablantes — sont très étriqués et peu significatifs. Quelques morceaux d'un James Cagney, quelques plans de *King Kong*, un flash de *L'extravagant Mr Deeds*, une minute de *To be or not to be* (antidaté au demeurant), des apparitions-éclair de Clark Gable, des frères Marx, de Ginger Rogers et de quelques autres, ne nous donnent guère que le regret de n'en pas voir davantage ; peut-être est-ce une question de budget, et de droits à payer.

Il demeure en tout cas que, dans sa part positive, *T'as pas cent balles* est un film plein d'intérêt et qui mérite d'être vu.

Les trois jours du Condor s'apparente, lui, à la politique-fiction. Son réalisateur, Sydney Pollack, le réalisateur de *On achève bien les chevaux* et de *Jeremiah Johnson*, a voulu, dit-il, faire cette fois un film tout à fait actuel pour le grand public. Sous ce rapport, il a visé juste et mis dans le mille. On connaît peu d'exemples de *thrillers* aussi parfaits par leur suspense, leur mélange de mystère et de netteté, l'identification qu'ils assurent avec le héros. Il s'agit d'un certain Turner (remarquablement interprété par Robert Redford), romancier bohème, qui travaille pour la CIA — le célèbre service américain d'espionnage et de contre-espion-

nage — en lisant des romans d'aventures traduits à l'étranger pour y déceler, le cas échéant, des « fuites » ou des messages clandestins. Un jour, en revenant d'acheter des sandwiches pour la pause de midi, il trouve les six hommes et femmes de son service assassinés à la mitrailleuse. Et, curieusement, il a bientôt l'impression d'être « doublé » par ses supérieurs à qui il a rendu compte : le voilà contraint de prendre la fuite, sans savoir précisément qui le menace, et pourquoi...

Deux heures durant, nous le suivons dans ses aventures, sans que l'intérêt faiblisse une seconde, jusqu'au dévoilement final du mystère et à l'ultime rebondissement traditionnel. Travail figolé, chef-d'œuvre artisanal monté avec un soin parfait, jusque dans les sources documentaires ; car il est exact que la CIA possède des services de lecture et de traitement des fiches par ordinateurs, dans les domaines les plus inattendus de la littérature.

Bien entendu, après le scandale du Watergate et les révélations, devant le Sénat américain, de certaines activités de la CIA à l'extérieur des Etats-Unis (les projets d'assassinat de Lumumba et de Fidel Castro), un film comme *Les trois jours du Condor* prend une allure dénonciatrice en révélant à la fin des rivalités meurtrières au sein même de la CIA, et pour le compte d'énormes intérêts pétro-



de gauche à droite :
 « T'as pas cent balles », Robert Redford
 dans « Les trois jours du Condor »
 et « Nashville »

liers. Mais le spectateur français, moins blasé pourtant que le spectateur américain sur les activités de la CIA, découvrira sans doute dans les aventures du Condor beaucoup plus qu'un document politique : un extraordinaire récit de mystère et de mouvement, dont la mise en scène elliptique et serrée ne vous laisse pas reprendre votre souffle.

Nashville, enfin, prend pour titre le nom d'une ville des Etats-Unis, qui est à la fois capitale du Tennessee et capitale de la « country music ». Son réalisateur, Robert Altman, s'est affirmé depuis *MASH* comme un solide démolisseur de conventions, un satirique mordant et bon observateur, même dans l'excès. Ici, il prend pour cible, dans le microcosme d'une ville provinciale des Etats-Unis, une série de travers de l'« American Way of Life ». Dans *Nashville*, en effet, se trouvent réunis pendant cinq jours les prestiges et les compromissions de la musique populaire et de son industrie, et ceux d'une campagne électorale pour les élections primaires à la présidence. Si l'on joint à cela que la « country music » prend pour thèmes usuels les vieilles valeurs américaines (grandeur du pays, esprit pionnier, famille et courage...) et que le Tennessee est un Etat sudiste, on

devine où vont porter les flèches de Robert Altman.

Tout y passe : les bons sentiments à la guimauve et l'exploitation cynique des candidats-vedettes, la mauvaise foi des agents électoraux et la naïveté des foules, le culte des vedettes et les haines sournoises qu'elles nourrissent entre elles, la muflerie candide des reporters de la presse ou de la radio (universelle, celle-là ; à preuve le personnage que joue Geraldine Chaplin, reporter de la BBC : une création étonnante !). Mais entre le début et la fin du film, entre ces séquences presque symboliques que sont l'arrivée à l'aéroport de la célèbre chanteuse locale Barbara Jean et le gala au « Parthéon » en l'honneur de Walker, le candidat à la présidence, on voit se croiser, se mêler, dix intrigues d'amour, d'ambition ou d'avidité qui mettent aux prises plus de vingt personnages importants.

Que tout cela reste clair, attachant et passionnant ; que nous soyons, en plus, comblés d'une série de numéros chantés et de plusieurs clous (l'embouteillage sur l'autoroute, les cérémonies du dimanche dans les divers temples ou églises, la réception chez Haven Hamilton, etc.), c'est le signe du talent parfaitement lucide d'Altman. Voici encore un film qui séduira — justement — un large public.

Enfin, je signale pêle-mêle (en me réservant de parler plus longuement à la rentrée de certains d'entre eux) quelques films récents : *La chronique des années de brasse*, le film algérien qui a remporté la Palme d'or au dernier festival de Cannes, et dont l'importance est aussi certaine que les qualités plastiques ; *La flûte enchantée*, où Bergman exprime son amour du théâtre et son amour de Mozart dans un film respectueux, admirable et envoûtant ; *L'incorrigible*, divertissement de qualité sur un scénario farfelu, excellents comédiens dont Belmondo étourdissant, surprenant d'aisance et de diversité, et Geneviève Bujold, ravissante et spirituelle ; *Le sauvage*, qui marque la rentrée de Montand et de Catherine Deneuve : film d'acteurs, mais sur un scénario excellent, qui met en pleine valeur les dons étincelants des deux interprètes ; *Cousin cousine*, divertissement tendre et ironique, marivaudage gentiment amoral à la mode de 1975 ; et *Sacré Graal*, une parodie échevelée du film médiéval (il s'agit de la légende des chevaliers de la Table ronde, par le groupe Monty Python, les joyeux auteurs de *Pataques*). A ne recommander qu'aux amateurs d'humour vigoureux et débridé : mais ceux-là ne seront pas déçus.

Etienne Fuzellier

le Québec en plages

■ En août 1974, le Festival international de la jeunesse francophone s'ouvrait, sur les Plaines d'Abraham près de Québec, par une soirée mémorable où 125 000 personnes étaient venues voir et écouter, pour la première fois réunis, les trois grands de la chanson québécoise : Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois (voir *l'éducation* n° 217). Un double 30 cm nous restitue aujourd'hui cette manifestation extraordinaire. Par cet enregistrement d'une rare qualité technique — on s'y croirait ! —, on retrouve les succès qui ont « fait » chez nous ces vedettes : « Moi, mes souliers », « Le petit bonheur » pour Leclerc ; « Mon pays », « La danse à Saint-Dilon » pour Vigneault ; « Lindberg », « Ordinaire » pour Charlebois. Mais aussi les titres qui, avec ces trois générations de chanteurs, aussi différents et pourtant aussi proches, sont à même de définir s'il en est besoin l'identité de la Belle Province : « Les 100 000 façons... », « L'alouette en colère » pour le premier ; « Ti-cul Lachance », « Il me reste un pays » pour le second ; « Entre deux joints », « Qué-can blues » pour le troisième, et encore bien d'autres : « Mur du son », « Manikoutai » ou « Mort de l'ours »... Avec en prime, le bonheur d'entendre ensemble Leclerc et Charlebois chanter « Complot d'enfants », Vigneault et Charlebois la merveilleuse « Marche du président », enfin les trois rendre un hommage à Raymond Lévesque, en interprétant en chœur sa célèbre chanson « Quand les hommes vivront d'amour ». Un rare moment et en tout cas un événement pour la chanson d'expression française. (« J'ai vu le loup, le renard, le lion ». Production du 13 août - VLC-13 Philips.)

■ Le même et précédent Charlebois s'est fait moins percutant dans son dernier 33 tours, sorti durant l'été. Est-ce parce que, pour un tiers des chansons, il a fait appel à la poésie de Mouffe, sa femme ? Même musicalement, il semble assagi et l'on regrette le relief du précédent et remarquable « Solitaire d'abord, solidaire ensuite ». Néanmoins, on le retrouve par éclairs, comme dans « Manche de pelle » emprunté à la plume de Réjean Ducharme à qui il reste fidèle avec raison, ou encore dans « Entre Mirabel et Dorval » (qui sont les noms respectifs des nouvel et ancien aéroports de Montréal) où sur un thème musical emprunté, cette fois, à Beethoven, il nous emmène dans sa délirante poésie : « J'ai vu Beethoven passer à cheval, Du hublot de mon vaisseau spatial, Entre Mirabel et Dorval, Il chevauchait avec sa belle, Sous une pluie de caravelles, Entre Dorval et Mirabel... » (Barclay 90031).

■ A ses débuts, il lui arriva de donner la réplique à Robert Charlebois. Aujourd'hui, Louise Forestier nous arrive seule sur un disque 33 tours dont elle a écrit, seule ou en collaboration, pratiquement toutes les chansons. Si deux titres font volontiers du pied au folklore québécois, elle ne chante pas qu'« en Québécois, en flèche et en pourquoi ». Sa voix chaude et agréable nous livre, depuis « Ramdam au zoo » et « Le p'tit dérangement » jusqu'à « Ballade en sac d'école », humour, nostalgie amère de l'enfance, ou simplement poésie qui baigne l'ensemble du disque. Fort bien servi musicalement, encore un bon moment, importé du Québec, à s'offrir, car nos chaînes de radio ne semblent pas être de celles que les interprètes de la trempe de Louise Forestier peuvent séduire. Il arrive qu'on se demande naïvement pourquoi... (L'Escargot ESC 321 - Distribution CBS-DPI).

Maurice Guillot

une vie pour le théâtre

LES SOUVENIRS que Pierre Richard-Willm réunit aujourd'hui (1) passionneront tous ceux qui s'intéressent au théâtre, et plus particulièrement aux recherches fructueuses pour donner à l'art dramatique une vie profondément populaire, par la collaboration réelle, concrète, d'une troupe et d'un public.

En effet, Pierre Richard-Willm n'a pas été seulement une très grande vedette, l'amoureux romantique, le jeune premier irrésistible des années 30, c'est aussi un témoin de son temps, jamais dupe des prestiges de sa notoriété. Pierre Richard-Willm s'est servi du cinéma, mais toute sa vie a été au service du théâtre. Ce ne sont pas les scènes parisiennes qui l'ont attiré, mais cet extraordinaire Théâtre du Peuple de Bussang, auquel il se voue dès l'âge de quinze ans.

La vocation précoce du grand acteur se manifeste d'abord d'une façon presque bouffonne, et il évoque avec humour ses « débuts », à quatre ans, lorsque, tout rose et blond, si rondet qu'on le surnommait « La boulette », il faisait l'orgueil de sa nourrice qui l'encourageait à danser et chanter sur les tables, puis qui faisait la quête après. Cette innocente exhibition transportait le petit cabotin, qui adorait les bravos et les rires. Ce cabotinage enfantin devait purger l'acteur de toute vanité, très tôt, et



Le Théâtre du Peuple de Bussang
(dessin de Pierre Richard-Willm)

il devait devenir une « star » très pudique, ne mêlant jamais les éclats de sa vie professionnelle au secret jalousement gardé de la vie privée.

Le travail de l'acteur au théâtre est un rude travail, une périlleuse aventure, et il ne suffit pas d'avoir un physique avantageux pour triompher. Aussi le trac a toute sa vie accompagné Pierre Richard-Willm, depuis son premier grand rôle : celui d'Armand Duval dans le dernier acte de *La dame aux camélias*, qui devait se jouer en final d'un gala de bienfaisance à la Comédie-Française. Désigné par Ida Rubinstein, qui jouerait Marguerite, les premières séances de répétitions sont pour lui angoissantes : sans aucune confiance en lui, il travaille avec acharnement ; sa partenaire, voilée, gantée, d'une terrifiante élégance, ne lui donne jamais un mot d'encouragement. Et puis, c'est la représentation. Porté par l'attention du public, Armand Duval naît brusquement, dépasse toutes les conventions des répétitions qui le glaçaient, et s'impose. Comme toujours, c'est le public qui donne le talent.

Lancé par ce premier succès, Pierre Richard-Willm est aussitôt sollicité de tous côtés ; il joue sur les scènes les plus prestigieuses : Comédie-Française, Odéon, Opéra ; il aura, au théâtre et au cinéma, les partenaires les plus célèbres, mais c'est décidément au Théâtre

du Peuple qu'il restera le plus attaché. Peu intéressé par l'argent, il préfère jouer sans cachet, dans les conditions exceptionnelles des représentations de Bussang.

Maurice Pottecher, dit « Le Padre » a fondé ce théâtre en 1895, l'année où naissait Pierre Richard-Willm. Une des originalités de la troupe est que tous les habitants du village en sont les acteurs. Chacun trouve à s'y exercer : les uns répètent les rôles tandis que d'autres (ou les mêmes) fabriquent les costumes, les éléments de décor, les accessoires. Chacun donne son mot pour régler la mise en scène, sur quoi Maurice Pottecher a la haute main. Les innovations les plus audacieuses paraissent naturelles à ces amateurs que ne gêne aucune routine. Le théâtre, construit par les villageois, s'ouvre sur les bois, et il arrive qu'on joue dans les décors naturels, tout simplement. Impossible de tricher, dans ces conditions difficiles : pas de micros, pas d'éclairages savants ; c'est la foi du comédien, sa vigueur, qui établissent avec le public le contact chaleureux d'une fête où tous participent.

Toutes les fois qu'il l'a pu, Pierre Richard-Willm a quitté Paris pour venir prêter son concours à ces célébrations populaires. Mais au lendemain de la Libération, « Le Padre », trop vieux pour avoir la force de reprendre ses fonctions, demanda au grand acteur s'il ne voulait pas le remplacer. Pierre Richard-Willm raconte avec une émotion conta-

gieuse comment il a accepté de se consacrer au Théâtre du Peuple, et avec quel sentiment de joie et de soulagement il a débarrassé ses cheveux des teintures exigées par ses rôles au cinéma. C'est avec une chevelure toute blanche, donc, qu'il a pris la suite du « Padre ».

Fruit de toute une vie riche et rare, son livre est écrit avec une inimitable authenticité de sentiments, mais aussi avec talent. Pierre Richard-Willm eût été, dans d'autres circonstances, un écrivain de valeur. Ne découvre-t-on pas, ici, la multiplicité de ses dons ? En effet, il dessine aussi bien qu'il écrit, et il écrit aussi bien qu'il joue. D'étonnantes statuettes sont ici photographiées, témoignant d'une originalité et d'une précision remarquables.

Aujourd'hui, à son tour, Pierre Richard-Willm est trop fatigué pour soutenir l'effort énorme que réclame le Théâtre du Peuple. « *Même si le vieux meunier n'est plus là, faites que le moulin broie encore de bonne farine.* » Cette prière du « Padre », est-elle entendue aujourd'hui ? Bussang n'est pas mort. La jeune troupe de comédiens qui a quitté la vie professionnelle pour animer le vieux théâtre continue-t-elle la tradition ? Il faut l'espérer, car cette expérience vraiment unique d'un théâtre profondément populaire répond à un besoin qui ne s'est pas éteint.

Josane Duranteau

(1) Pierre Richard-Willm, *Loin des étoiles - Souvenirs et dessins*. Belfond, 336 p., 49 F.

Paris n'a pas le monopole des prix littéraires. C'est ainsi que l'Association des écrivains de l'Ouest, qui groupe plus de deux cents écrivains de Bretagne, du Maine, de Normandie et de l'Anjou, a cette année décerné son Grand Prix à notre collaboratrice, que nous félicitons vivement ici, Josane Duranteau, pour son roman *La belle Indienne* (Stock), dont Pierre Ferran a rendu compte (n° du 17-475). Un Prix régional est allé aussi à Blanche-Marie Depincé, institutrice honoraire, qui fait revivre dans *Au carillon de l'Ouest* une petite ville de province à la fin du XIX^e siècle (Edition de l'amitié par le livre) et le prix Korrigan à un ouvrage pour enfants du journaliste, romancier et cinéaste Jean Ollivier pour *Chaudron d'or*, inspiré d'une vieille légende celtique d'origine irlandaise.

Job de Roince



inconnu à l'appel des facteurs

ET SI les lettres étaient des fragments d'interviews hachurés par le temps et par la distance, interviews quasi parallèles où questions et réponses fuseraient d'un seul et même locuteur ? Et si les lettres constituaient l'écume d'un immense soliloque ? Si elles étaient aussi indécelablement fausses que peuvent être manifestement truquées les enveloppes qui en furent les emballages ? Tout est permis avec les correspondances qui se situent à un niveau d'échanges tel que, de la falsification, peut naître l'invention foisonnante, l'humour le plus absolu. C'est qu'à ce degré on ne voit plus le destinataire qu'en esprit et qu'on se trouve uniquement lié à lui par la plume, l'aquarelle, les sentiments, la totale solitude. On est, ici, quasiment livré à soi, à son affabulation et à sa fantaisie.

Les lettres constituent le royaume de la contrefaçon. Qui nous dit que telle ou telle missive est vraiment authentique ? Qui prouve que son auteur est réel ? Qui peut résister à l'innocent attrait de la fausse lettre, expédiée à un être imaginaire et que la sèche et obscure mention : « Inconnu à l'appel des facteurs » — Mais quel appel ? Et quels facteurs ? — vous restituera dès le surlendemain, comme après une haute marée. Qui peut résister à

celui de la carte truquée ? A celui des timbres altérés, dont Carelman — pour ne citer que lui — inventa un assez grand nombre ?

Pierre Gripari, dont nous avons déjà rendu compte ici même de *L'arrière-monde et autres diableries* (1), et qui fait paraître, par ailleurs, l'un de ses fameux *Contes de la rue Broca* dans une édition fort bellement illustrée (2), tisse avec *Frère Gaucher ou le voyage en Chine* (3) un réseau serré de correspondances autour de son héros : Charles Creux, au patronyme fortement significatif. Ce ne sont pas moins de deux cent cinquante lettres reçues par ledit Charles Creux qu'il nous livre ici, cernant et modelant peu à peu, et de l'extérieur, le personnage. Mais, s'il s'agit bien d'un roman épistolaire, il est toujours à sens unique et les réponses du destinataire à tous ces envois nous resteront à jamais inconnues. Dès lors, un soupçon ne peut manquer de se faire jour en nous : les lettres sont-elles authentiques ou apocryphes ? Et les correspondants existent-ils vraiment ? Qui est le signataire des éditions Trugudu ? De celles du PAF ou du Rondibet ? Comment les toutes dernières lettres de cet inlassable voyageur que fut Alfred Gamberger ont-elles pu parvenir à

leur destinataire si ce qu'il y rapporte est exact ? Arrivé là, le doute s'étend et englobe finalement tous les épistoliers : de Guy Rachet jusqu'au mystérieux Pierre Gripari, en passant par la cousine Sylvie. Mais de deux choses l'une : si aucun de ces êtres ne fut réel, alors toutes les lettres — absolument toutes — auraient donc été écrites par le héros et adressées à lui-même ? En conséquence, il n'y aurait que lui au monde ? Ou plutôt tous les êtres existant s'appelleraient Charles Creux et poursuivraient sans fin un monologue à voix multiples ? Vous brûlez de savoir ?... Alors, lisez le livre. Cette remarquable histoire demeure passionnante de bout en bout et permet d'émettre des hypothèses jusqu'à la dernière page et au-delà. C'est, au plein sens du terme, une énigme en toutes lettres.

Lettres à Giorgio (4) de Folon réitère l'énigme avec des données entièrement différentes. Ici le destinataire est unique : c'est Giorgio Soavi. Et il a bien reçu tous les messages émis s'il n'y a jamais répondu. Ou peut-être que si, mais nous l'ignorons. De plus, il rencontre l'auteur et ouvre devant lui une boîte dont ce dernier reconnaît au premier coup d'œil le contenu : des enveloppes en provenance de partout avec, toujours, la même adresse — celle de Giorgio — inmanquablement rédigée de la même main : celle de Folon. On ignore s'il y avait des lettres à l'intérieur. On sait seulement que Giorgio Soavi a conservé la totalité des enveloppes. Peut-être ne recevait-il que ces enveloppes, vides de tout contenu. Malgré tout, il s'agit bien là d'une correspondance car dès qu'on se met à examiner chacune des illustrations de Folon, on s'aperçoit que le graphisme joue à la fois avec le timbre-poste, les flammes d'oblitération et aussi avec les moindres mentions imprimées, ou même avec de minuscules étiquettes rondes, ou encore

avec de petites vignettes que l'on colle d'une main hative : « Urgent », « Air Mail », ou, enfin, et surtout, avec la couleur, avec les couleurs, les étonnantes, éloquentes et merveilleuses couleurs...

Folon dit que Giorgio et lui se concertèrent parce qu'ils eurent l'idée et l'envie de publier cette correspondance. Puis ils y renoncèrent pour la raison qu'« il faudrait écrire une préface, que pourrait-on dire... ». Quelqu'un d'autre a dû réaliser leur dessein ! Il n'y a qu'une phrase de Folon dans tout le livre. Elle est placée en exergue. Elle dit : « On écrit toujours une image à quelqu'un. » C'est tout. Pourtant cela parle sans cesse à l'intérieur ; cela bruit, se répond et nous prend à témoin tout le temps... Je sens qu'on va, comme tout à l'heure, recommencer à se poser des questions insolubles...

Je sais, maintenant, qu'une lettre qu'on envoie, c'est tout autre chose qu'une simple réponse faite, sur laquelle retombe le silence. En réalité, dans chacune de ces épaisseurs oblongues de papier que nous glissons tous les jours dans les boîtes aux lettres, il y a un ressassement continu et inlassable, comme la voix d'un inconnu qui s'ouvrirait à vous si vous le saviez, si vous le désiriez, si vous le demandiez ; mais vous ne dites rien, vous vous contentez de feuilleter, de lire un peu par-ci, par-là, d'abandonner... Alors, « il » parle sans fin pour lui-même...

Cet étrange inconnu, c'est nous !

Pierre Ferran

(1) Voir, dans *l'éducation* du 25 janvier 1973, page 20, l'article intitulé « L'infini est-il pair ou impair ? ».

(2) Pierre Gripari, *Je ne sais qui, je ne sais quoi*. Grasset, coll. « Lecteurs en herbe », 32 p., 28 F. Illustrations de Bernard Girodroux.

(3) Pierre Gripari, *Frère Gaucher ou le voyage en Chine*. Ed. L'âge d'homme, 248 p., 29 F.

(4) Folon, *Lettres à Giorgio*. Alice Editions Chêne, 96 p., 70 F., 44 illustrations imprimées en offset 8 couleurs.

à propos de bandes dessinées



LES EDITIONS Albin Michel, qui viennent de faire paraître un beau grand recueil de dessins en partie inédits de Picha, rendu soudain célèbre par sa bande satirique *Tarzoan, la honte de la jungle*, poursuivent par ailleurs la publication de leur collection « Graffiti », dirigée par Marjorie Alessandrini, et qui s'enrichit de deux nouveaux titres.

J'avais en son temps dit quelques mots du *Crumb* de cette série. Évidemment écrire sur des gens qui s'expriment déjà à merveille dans le registre plus fin et plus nuancé de la « bande », ce n'est pas aisé ! J'aurais aimé un *Crumb* avec beaucoup plus de *Crumb*, quelque intérêt que j'aie porté au texte. Je puis en dire autant à propos de *Comics USA* (1), de Marc Duveau, lequel a tenté en moins de cent pages de nous entrouvrir ce monde immense et fascinant des magazines américains de BD, de nous initier au développement des « pulps » et des « comic books », d'inventorier les héros les plus marquants de ces bandes.

La tâche semblait plus facile à Bernard Toussaint dans la mesure où il était affronté à un seul créateur de BD (auteur de planches humoristiques et caricaturiste, également) : *Fred* (2). Effectivement, Toussaint nous fournit ici une étude très poussée de *Fred*, souligne son sens de la parodie, son goût du théâtre, ses jeux sur le langage, son travail graphique. Il analyse son évolution, son style, son originalité. Mais, lorsqu'on tombe sur une seule page de BD,

comme c'est le cas avec « Interférence », page 59 de l'ouvrage, on s'aperçoit que l'étude serait-elle dix fois plus aiguë, le livre cent fois plus épais, *Fred* échapperait encore ! Non pas, sans doute, à celui qui ici l'analyse ou à ceux qui le « regardent-lisent », mais bel et bien à ceux qui lisent l'analyse.

Ceci dit, « Paulette », plantureuse et truculente, m'envoie son cinquième album : *Ras-le-Bol-Ville* (3). J'ai déjà lu cette BD en épisodes dans *Charlie-Mensuel*. Mais peu importe : je m'y remets. Il y a de l'invention constamment dans cette bande et, quoique Wolinski insinue dans sa présentation que « Paulette n'est le symbole de rien, que ce qu'elle dit n'a aucune importance et que ses aventures ne veulent rien dire »..., je n'en suis pas aussi certain que lui. La décontraction, l'évasion, le rêve, cela signifie bien quelque chose, tout de même ? Et le plaisir doux-sotte-ment érotique d'admirer l'impudique, impudente et magnifiquement tridimensionnelle « Paulette » — bien supérieure à toutes ces insipides héroïnes de « bandes dessinées pour adultes » : Maghella, Zara, Isabella, Jacula, Etcœtera — n'exprime-t-il pas que si l'homme est attiré par la luxure et recherche la cruauté, il a surtout, surtout, besoin de tendresse ?

Tiens, « Paulette » réapparaît, accompagnée cette fois de sa sœur de lait. La seconde ressemble autant à la première qu'une brune aux cheveux courts peut être la copie conforme d'une blonde à longue crinière : une coupe, une

teinture... « Paulette » est là, dans le dernier numéro de *Charlie-Mensuel* (4) où l'on trouvera également, en plus de la page Cabu — non, pas Copi cette fois ! — des BD très célèbres : les « Peanuts », « Andy Capp », « Popeye », l'étrange Buzzelli ainsi qu'un nouveau venu, Rockberny, dont Wolinski dit qu'il aime tant sa façon de dessiner les femmes qu'il lui a fait un scénario-prétexte pour en montrer... L'autre « Paulette », la brune aux cheveux courts, s'appelle « Caroline-Choléra ». Plus luronne, elle est toujours accompagnée d'un petit carnassier bizarre nommé « douvve », dont je soupçonne qu'il a quelque chose à voir avec notre désir latent : doux et endormi comme lui ; capable aussi de mordre. Cette doublure sévit dans *L'Echo des savanes* (5). Le même Pichard la dessine, mais le texte, ici, est de Danie Dubos. Dans le même numéro on trouve ou retrouve Lob, Druillet, Mandryka, Pettillon et Got.

C'est tout pour aujourd'hui ! D'aucuns vont ajouter en eux-mêmes : « Et cela suffit bien ! Comment se complaire à ces futilités alors que l'actualité politique est si grave ! »... Oui : c'est exact... A propos, je viens de lire cette auto-publicité dans *Le Monde* — journal grave ! — : « Bientôt un recueil édité par *Le Monde*... Bon-naffé, Chenez, Konk, Plantu : une bande dessinée sur les grands événements politiques. » Une autre version, peut-être de *Ras-le-Bol-Ville* ?

P.F.

(1) Marc Duveau, **Comics USA**. Albin Michel, coll. « Graffiti », 96 p., 29 F. couverture de Solé.

(2) Bernard Toussaint, **Fred**. Albin Michel, coll. « Graffiti », 128 p., 26 F. Couverture de Fred.

(3) Wolinski et G. Pichard, **Paulette**, tome 5 : « Ras-le-Bol-Ville ». Editions du Square, 71 p., 20 F. Couverture de G. Pichard.

(4) **Charlie-Mensuel**, n° 85, déc. 1975, 96 p., 7 F. Couverture de Buzzelli.

(5) **L'Echo des savanes**, n° 15, nov.-déc. 1975, 68 p., 7 F. Couverture de Mandryka.



Enfin, pour les soirées de neige et de calmes loisirs, et pour les enfants de tous âges, voici quelques ouvrages possibles...

■ « Depuis leur lointaine origine, les mathématiques ont toujours eu deux fins : permettre le progrès des arts et des autres sciences, et amuser les mathématiciens », déclare Jean-Pierre Alem dans l'avant-propos de *Jeux de l'esprit et divertissement mathématiques* (Seuil, 336 p., 45 F). Je suis peu compétent pour confirmer la première affirmation, mais je garantis que ce petit ouvrage apportera beaucoup de joies... et non seulement aux mathématiciens. Les 111 « problèmes » qui nous sont ici proposés (avec, fort heureusement, les solutions en fin de volume) ne sont pas seulement de petites merveilles de raisonnement et de découvertes, ils sont aussi, ce qui ne gêne rien, présentés avec un humour aussi efficace que la démonstration d'un théorème. Comme par ailleurs, ce qui ne gêne rien non plus, la typographie et l'illustration sont de première qualité et originalité — on y trouvera même une petite histoire des curiosités et même des notions « sérieuses » et des formules mathématiques — c'est la preuve (par le nombre que vous voudrez) que ce petit précieux ouvrage aidera grands et petits à combattre de la façon la plus agréable l'ennui des vacances ou simplement à meubler les soirées que tant de programmes de télévision risqueraient de rendre pesantes. Précisons encore que la difficulté des divers jeux est indiquée — à chacun de se prendre ou non pour Einstein — et que certains mêmes sont parfaitement accessibles à des « littéraires », c'est-à-dire à des « mauvais élèves » de mathématiques.

■ Mais, évidemment, pour que vous puissiez vous livrer dans le calme à ces ardues cogitations, il faudra que vos enfants soient occupés de leur côté. Nous vous avons indiqué, il y a quinze jours, quelques titres pour eux, mais depuis, le département Jeunesse de l'OCDL vient de lancer une nouvelle collection « Trio » — dont les trois premiers livres sont déjà sortis : *Les vacances d'hiver*, *L'île interdite*, *Le château en ruine* (chaque volume : 120 p., 13,50 F — qui met en scène trois jeunes : Michaël et les jumeaux Alex et Louise. De volume en volume, les jeunes lecteurs retrouveront ce sympathique trio au travers d'aventures palpitantes sans mièvrerie ni fadeur. Dans ce même département, l'OCDL va également republier des livres dont nous avons déjà rendu compte, *Le professeur Brindesong* et *Le nuage vert d'A.S. Neill*.

■ C'est pendant l'hiver, chacun le sait, que se prépare le printemps. Profitons donc des temps froids pour faire lire à nos enfants (à partir de neuf ans) un très joli, très instructif et pourtant très passionnant ouvrage publié par les éditions Gautier-Langereau : *Les enfants jardinent* de Résie Pouyanne pour le texte, Elisabeth Ivanovsky pour les illustrations et Anne-Marie Berger pour les photographies (124 p., 20 F). Nul doute que cette lecture suscitera des vocations et que vous aurez bientôt, grâce à des enfants convertis aux joies de la « culture », sinon de plantureux jardins ou jardinets, au moins des balcons artistement fleuris.

■ Et puisque la littérature pour enfants a aussi ses jurys et ses prix, sachez que la Ligue française de l'enseignement et de la formation permanente a décerné son prix Jean-Macé à *Je rentrerai tard ce soir* de Huguette Pérol (Editions de l'amitié-G.T. Rageot, 192 p., 19 F) et à *Terre, opération survie* de Lucien Mathieu (La Farandole, 342 p., 54 F). De leur côté, les Francs et Franches Camarades ont couronné, pour la catégorie « enfants » du prix Jeunes Années (activités que l'enfant peut pratiquer seul, à partir du livre), *Jouons aux clowns* de Dominique Denis (Hachette, 96 p., 32 F) et, pour la catégorie amateurs (activités qui demandent l'aide d'un adulte), *Construire des instruments, en jouer, en inventer d'autres* de J. Maumène et G. Pineau (Scarabée, 120 p., 24 F).



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

APPAREILS DE PROJECTION

agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale

EPISCOPES - EPIDIASCOPES

projetant les surfaces 15 x 15, 20 x 20, 30 x 30 cm
de documents d'épaisseur et de grandeur quelconque

RETROPROJECTEURS - FLECHES LUMINEUSES

MICROLUX pour préparations microscopiques

Etablissements MOLLIER

97, avenue de Versailles, Paris-16^e

Tél. : 288-31-85

● Un document prodigieux indispensable à la connaissance de votre passé, sélectionné par priorité par la COMMISSION DES LIVRES de l'INRDP : **LE PAS DES LEGIONS** de Pierre CAMUS. D'Autun à Alésia en passant par le Rhin, l'Aisne, Amiens, la Sambre, la Belgique, Lutèce Grenelle, Rome, le Forum... et Montherlant, 388 p., 19 cartes, 50 monnaies. FRANKELVE, 8, rue Clapeyron, PARIS - Fco 52 F.

HOMMES ^{ETUDES} ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)
VINGT-CINQ ANS DE PRESENCE
D'ORIGINE ETRANGERE (60 F)
LES ETRANGERS DANS
LES REGIONS DE FRANCE (60 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ;
111 : Alphabétisation ; 114 : Alphabétisation
fonctionnelle des travailleurs étrangers ;
116 : Migration algérienne ; 117 : Les mail-
logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travail-
leurs étrangers ; 119 : Mouvements migra-
toires internationaux ; 120 : Bibliographie ;
121 : Les étrangers de la Suisse ; etc.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES ^{DOCUMENTS} ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
100 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

Promoplain

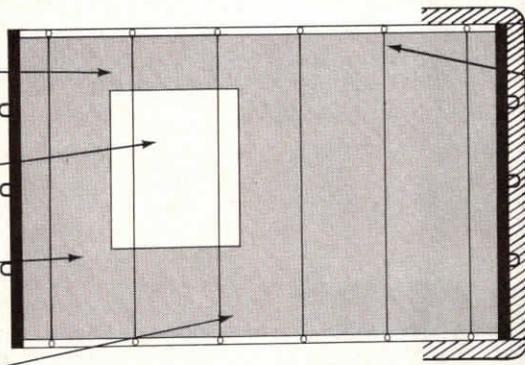
Panonet' LE panneau d'affichage.

Sans colle,
sans punaises,
sans agrafes.

Documents
intacts.

Toujours
propre.

Esthétique,
inusable,
fonctionnel.



Les documents
sont tenus
par un fil
de nylon.

A vos mesures,
largeur illimitée.

Pour l'extérieur,
un capot en verre
acrylique formé.

Pour recevoir une documentation, remplissez ce bon : M.

Adresse

et renvoyez-le à : **Ets BEAULU** B.P.199 86005 POITIERS CEDEX



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS
APPAREILS 24 x 36 ACCESSOIRES
CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e

REPRISES (Envoi province) CREDIT

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 05-Merlette, ski, F3 7 pers., fév. C. Pâques 2^e sem. 850 F. Ecr. Denis, lycée, 26150 Dié.
- Ski 74-Vallorcine, 3 ch. 7 l., cuis., séj., vac. Noël 600 F, fév. 450 F. Ecr. Hugues, lot. Chantemerle, 13100 Aix.
- 1^o 04-Pra-Loup, studio gd conf., 4 pers., ttes pér.; 2^o 84-Aurel 800 m, F3 meub. 4 pers., ttes pér. Ecr. Constantin, lycée Mistral, 84000 Avignon.
- Val. Htes-Vosges, ski, prom., cure, appt nf tt conf., 4 pers.; pisc. couv., fév., Pâques, été. Tél. : (89) 77-34-83 ou écr. Zipper, imp. Ste-Barbe, 68140 Munster.
- VACANCES EN ALSACE. Part. 1. log. indép. tt conf. à 8 km Colmar au cœur du vignoble, conv. pr fam. 5 à 6 pers., vac. Pâques, mai à sept. Ecr. B. Jouaux, 159, r. A.-Croizat, 54510 Tomblaine.
- 04-Pra-Loup, ski, studio 4 pers., libre année. Ecr. Exertier, 43 lot. Mistral, Rayolet, 83140 Six Fours, tél. : 25-06-96 ou 94-51-52.
- Argentière Chamonix, studio conf., 2 pers., vue, 250 sem., Noël 700, fév. A, B 400, Pâques 800 F, juil., août. Ecr. P.A. n° 621.
- Htes Vosges, MOTEL AU REPOS DES CASCADES** NN, 88460 Tendo, tél. (29) 66-21-13, pour une cure de repos et de bon air, loc. semaine studios, appartements conf. de caractère, tous services hôteliers.
- Savoie, station ski, appts meub. tt conf., janv., fév., mars. Ecr. P.A. n° 630.

ventes

- 88-Gérardmer, bd lac, studio + ch. meub., 4-5 pers., polypr., juin, sept. Ecr. Crombez, Lisle-en-Rigault, 55000 Bar-le-Duc.
- 85-Luçon, 20 km mer, coll., villa 3 gdes pièces, gde cuis., office, bns, w.-c., ss-sol, garage, buand., chauff., cave, atelier, tt conf., jardin 1600 m². Ecr. Carrière, 7, dom. St-Hugues, 38120 St-Egrève.
- Ds village Htes-Alpes, Rosans, mais. vac., eau, élec., toiture et façades refaites. Ecr. P.A. n° 622.
- Rouen, bd des Belges, studio, s. d'é., w.-c., chauff. central, cave à amén., 70 000 F. Ecr. P.A. n° 623.

achats

- 1 000 m² construct., 20 km max. mer, rég. Sommières, Narbonne, ou mais. à amén., px raison. Ecr. P.A. n° 624.

PHILATELIE

COLLECTIONNEZ pratiquement et économiquement LES TIMBRES-POSTE neufs tous pays en écr. à M. Ph. PAYET, 97427 Et. Salé-les-Bains, REUNION.
Conditions très avantageuses

hôtels - pensions

- Domaine de Réaux, 50 km Paris Sud, résidences services complets (3^e âge). Tél. Pierson 422-54-85.
- Vacances de Noël en Auvergne Hôtel « Bon Accueil » Logis de France * NN 15800 Polminhac, tél. 47-40-21. Cuisine familiale, calme, proximité station Super Lioran, confort, prix modérés.
- BALCON DE VILLARD Villard-de-Lans 38, stat. nouvelle cote 1 200/2 000, le Balcon hôtel*** sans pens. - Super Villard pens. - Appts vente, loc. stud. 2 et 3 p. Ecr. pr rensngts Maison Balcon de Villard, 69, bd Malessherbes, Paris 8^e, tél. 522-81-75.

automobiles - bateaux

- Vds 304 blanche, 9 ms, 6 000 km. Ecr. Radreau Serge, r. du Bois-Joli, 25550 Bavans, tél. : 92-33-24.
- Ach. bateau Beneteau Capelan 73-74 av. remorque portaflot. Ecr. Postic, 55, parc Morlière, 44700 Orvault, tél. (40) 76-80-90.

correspondance scolaire

- Cl. aérium CE2, CM1, 12 g., 4 f. ch. corresp. rég. Pyrénées. Ecr. Ec. Plein air « La Gautellerie », 72370 Thorigné-sur-Dués.
- CM2 11 g., 9 f. ch. corresp. Ecr. Ec. g., 80860 Nouvion-en-Ponthieu.
- 23 CM2 mx ch. corresp. Reims, voyage, échange. Ecr. Tysier N., 59710 Pont-à-Marcq.
- CL. mx 25 CM1 ch. corresp. mer ou mont. Ecr. Ec. f., 51310 Esternay.

centres de vacances

- Dr dipl. CV avec pers. techn. et pédag. complet étudie ttes prop. colo. 120 enfts max., faire offre détaillée. Ecr. P.A. n° 631.
- Dr dipl. CV ch. centre ski, fév., Pâques. Ecr. P.A. n° 632.
- Ass. recr. directr CV. Pâques, été, domic. 300 km Paris, capable insuffler consc. éducative. Ecr. P.A. n° 629.

Vous cherchez une location de vacances, vous désirez vendre ou acheter une maison, échanger un appartement, vous défaire d'une voiture... prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces.

relations

- Ensgte célib., Alpes du Nord, 37 ans, allure jeune, sportive, renc. vue mariage coll. désirant un vrai foyer. Ecr. P.A. n° 625.
- Prof., 38 ans, seule, Lille, souh. corresp. avec ami seul. Ecr. P.A. n° 626.
- Engt cél. 35 ans, bien, qualités, calme, souh. renc. ensgte dynamique, jolie, photo souhaitée, retournée. Ecr. P.A. n° 627.
- 72-Prof. 26 ans, 1,66 m, cath., corr. avec j. f., fém., bonne éduc., gaie, t. jolie, rép. assurée. Ecr. P.A. n° 633.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE-éduc. B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

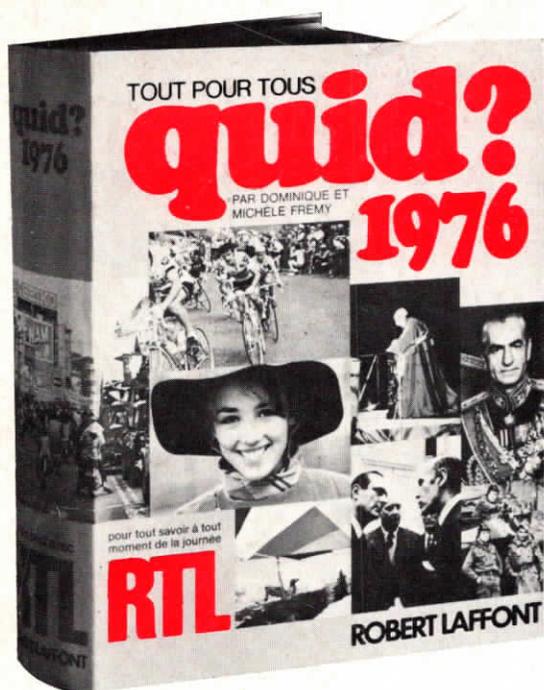
divers

- Instr numismate rech. collectionneur vue échanges France et D.O.M. Ecr. Ec. Le Steent'je, 59270 Bailleul.
- Vds « Portes de la vie » 17 vol. Ecr. Ec. mat., r. du Calvaire, 03410 Domérat.
- Ensgt ch. corresp. pour échange gibier à naturaliser, collect. pédagogique. Ecr. Marchand J., gr. scol. Lurian, 13300 Salon.
- Instce titulaire emprunte 20 000 F, sérieuses garanties, bon intérêt. Ecr. P.A. n° 628.
- En 4 mois apprenez par corresp. langue internat. ESPERANTO : 120 F ts livres fournis. Ribot, 11, r. Vergnes, 47200 Marmande.
- Propriétaire à Mercurey propose échantillon c/8 F en tbres poste. Ecr. Marcel Bureaux, 71560 Mercurey.
- Brodard et Taupin, BP 19, 72200 La Flèche, rech. correcteur d'imprimerie (homme), formation assurée.
- Vds 2 enceintes acoust. Scott S11 (1974), 50 w, très b. ét., garanties encore 1 an, 1 800 F les 2. Tél. 278-50-46 ap. 20 h.
- Viticulteur-propriét. A.O.C. Lustrac Ht Médoc, prop. échantillon c/8 F. Ecr. P.-J. Mazeau, propriét., 33480 Lustrac-Ht-Médoc.
- Vins de Bourgogne. M. Champy, propr récoltant, mari et gendre de collègues, 8 rue des Gémeaux, 21220 Gevrey-Chambertin, vend directement de la propriété Gevrey-Chambertin et Gevrey-Chambertin 1^{er} Cru. Tarifs sur demande.
- COGNAC 40° et 50° - PINEAU des Charentes, rosé et blanc. Ecr. G. CHAINIER et Fils, vitic.-distill., Arthenac, 17520 Archiac, tarif s/dem., remise ensgts.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

CONNAISSEZ-VOUS QUID ?

Les records de QUID



quid : Une encyclopédie annuelle qui se vend à plus de 250 000 exemplaires.

quid : Des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques, d'informations concises et précises sur les questions-clé de notre époque.

quid : 12 millions de signes (soit 35 livres de format poche) en un seul volume.

quid : Des réponses fournies instantanément grâce à un index de 18 000 mots-clé.

quid : Le point sur l'actualité dans tous les domaines, en France et dans le monde entier : en politique, religions, sciences, arts et spectacles, économie, finances, sports, vie pratique...

Et du nouveau chaque année.

Dans quid 76, parmi les nombreuses nouveautés :

Les virtuoses les mieux payés. Les Oscars américains. Le régime de la censure en France. Les sociétaires de la Comédie Française. L'histoire du cirque. Le jeu de Marienbad. Les fleurs : que planter, à quelle époque. L'holographie. Le comput ecclésiastique. Les suicides d'animaux. Le trafic des animaux sauvages. Les animaux familiers : races, alimentation, reproduction. Les suicides dans l'armée, dans les prisons. Les trusts pharmaceutiques et le prix des médicaments. Les « Entrepreneurs de Bichat ». Les rapports entre les églises chrétiennes. Le régime juridique de la noblesse. Les sommets européens depuis 1961. L'histoire de « l'Internationale ». L'histoire de « la Marseillaise ». Les principales zones politiques en France depuis quinze ans. La liste des députés et sénateurs. Les mouvements autonomistes (Bretagne, Corse). Les projets de réforme des institutions de la région parisienne. L'évolution du nombre d'étrangers en France. L'avenir des dirigeables. Les droits du trafic aérien. L'aménagement du Rhône. Les chemins de fer pittoresques à voies étroites en France. L'insécurité dans le métro. Comment conduire économiquement sa voiture.

Les conditions de vente d'un véhicule d'occasion. De nouveaux conseils alimentaires. Le démarchage financier. Le régime de la tutelle. La protection des enfants martyrs. Le mode de calcul du quotient intellectuel. Le concubinage et ses effets juridiques. Les nouvelles formules de propriété. Les précautions contre le bruit. Le recrutement de la magistrature. La majorité pénale. Les mutineries dans les prisons. L'interdiction des milices. Les femmes et la criminalité. Les étrangers et la criminalité. Les droits des chômeurs. Les licenciements pour motifs économiques. Les universités de province. Les Français devant l'école libre. L'U.R.S.S. et le problème de ses accès aux mers et océans. Les journaux interdits dans les enceintes militaires. L'âge moyen d'accès aux grades de l'armée de terre. Le « contrat du siècle ». La portée des armes du passé. Les effets polluants des aérosols. L'eau du robinet est-elle meilleure que les eaux minérales. Les effets négatifs de la « révolution verte ». Les réformes agraires et les communes populaires en Chine. Les risques d'accidents et la pollution nucléaire. Le gaz « fatal » des gisements pétroliers. Les maisons solaires.

Ce que vous apporte QUID 76

quid 76 : vous « dépanne » en toutes circonstances : pour un examen, un exposé à préparer, une référence à trouver rapidement ou une question pratique. Une discussion, un rallye, un jeu télévisé, des mots croisés à terminer ? Ouvrez Quid.

quid 76 : ce sera pour vous une mémoire de secours, un instrument de travail et de culture, un livre pratique, un ouvrage de distraction.

quid 76 : est indispensable en famille, au bureau, entre amis, en vacances.

quid 76 : par D. et M. Frémy - Editions R. Laffont.

quid 76 : 1 456 pages, 85,00 F (T.T.C.)

quid 76 : chez tous les libraires

quid 76 : un merveilleux cadeau

